

**Actes du Colloque international de Meknès**

**17-19 mars 2011**

**VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION DANS LES PAYS DU SUD**

## **Atelier 4**

# **RELATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES ENTRE SOUTIEN ET RÉCIPROCITÉ**

**Président : Bernard BURON**

Directeur de l'UFR Arts et des Sciences Humaines,  
Université de Tours

**Rapporteur : Félicien FOMEKONG**

Chargé d'étude, Assistant au Département des Statistiques  
Démographiques et Sociales, Institut National de Statistique,  
Yaoundé

# Le rôle des pères sur les trajectoires de vie des enfants à Sidi Ifni (Maroc)

Leila BOUFRAIOUA

CERPOS, Université Paris-Ouest Nanterre La défense  
France

## 1. Introduction

En ce début de 21<sup>ème</sup> siècle, le Maroc voit apparaître les premiers signes du vieillissement de sa population. En effet, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus a quasiment triplé en l'espace d'un demi-siècle en 2004, ils représentaient 8% de la population. Au Maroc, le système de retraite n'assure qu'une faible prise en charge de la vieillesse, ce qui engendre la précarité au sein de cette population. Néanmoins, il existe une grande disparité entre les retraités, en particulier entre les assurés du seul système marocain et les bénéficiaires d'une retraite européenne.

L'immigration marocaine vers l'Europe en général et plus particulièrement vers la France se développe vers la 2<sup>nd</sup> moitié du 20<sup>ème</sup> siècle. En 1963, le Maroc devient officiellement un pays pourvoyeur de main d'œuvre et recrute principalement à Nador, Al-Hoceima (région du Rif oriental) et dans la région de Sous Massa Drâa, dans la ville d'Agadir, Tiznit et Sidi Ifni (El MOUAATAMID B. et PACE R., 2004). Dans le cadre de notre étude, nous nous sommes intéressés à la région de Sidi Ifni, l'une des principales régions émettrice de main d'œuvre vers la France et l'Espagne. L'enquête biographique que nous avons réalisée à Sidi Ifni (EBSI) révèle que près d'un tiers des hommes et des femmes âgés de 15 à 35 ans en 2009 ont un père bénéficiant d'une retraite européenne. Ces derniers perçoivent une pension relativement élevée par rapport aux retraités marocains, ce qui leur permet de prendre en charge leur famille (femmes et enfants) restés dans la région.

Cette étude a pour objectif de comparer la transition à l'âge adulte des enfants de retraités et travailleurs marocains d'Europe à ceux ayant un père exerçant une activité professionnelle au Maroc. La notion de transition à l'âge adulte est définie comme l'accomplissement d'une succession d'étapes aboutissant à l'autonomie des jeunes tels que la fin de la scolarité, la décohabitation parentale, l'accès au premier emploi et la mise en couple (SINGLY, 2002 ; VILLENEUVE-GOKALP, 2001 ; ROUGERIE & COURTOIS, 1997). Dans la société marocaine, le passage à l'âge adulte diffère fortement entre les sexes. La transition à l'âge adulte chez l'homme se caractérise essentiellement par l'obtention d'un emploi stable et par le mariage, alors que chez la femme la transition à l'âge adulte nécessite le mariage et la naissance d'un premier enfant (GUESSOUS, 1997).

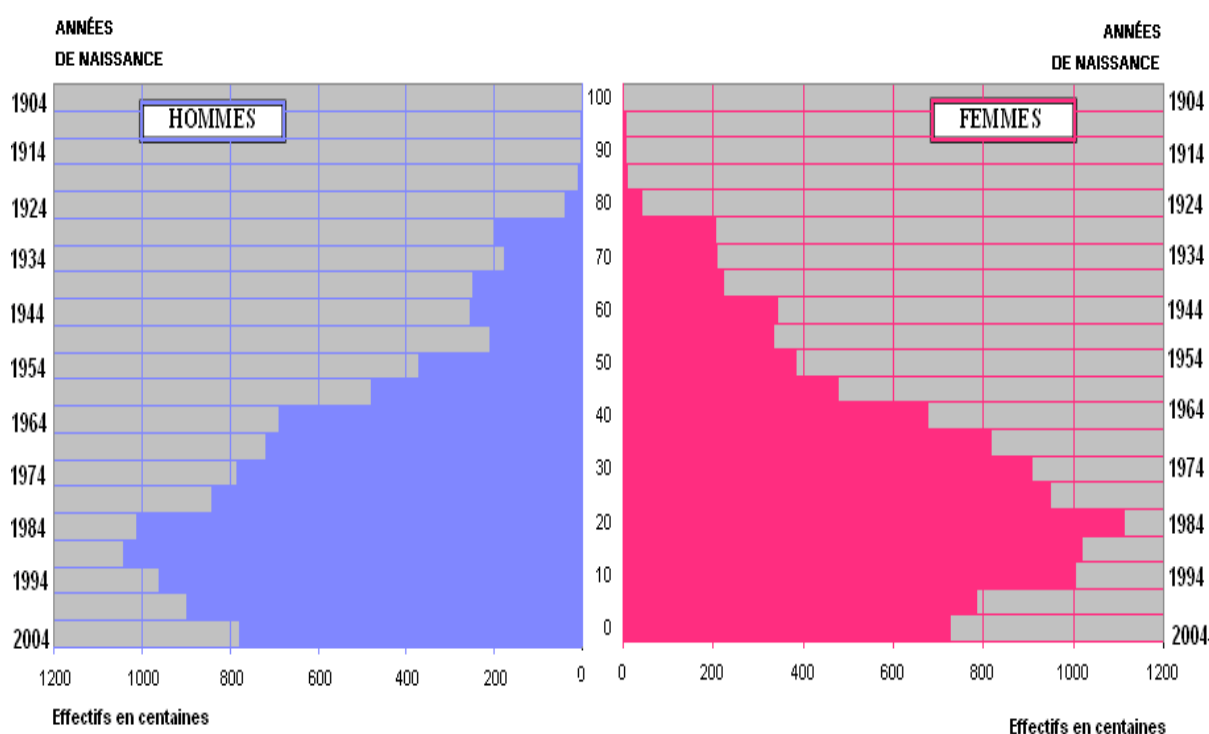
L'émigration des pères en Europe a-t-elle eu une incidence sur les trajectoires scolaire, professionnelle, résidentielle et matrimoniale de leurs descendants ?

## 2. Contexte de l'étude

D'après les résultats du recensement de 2004, à Sidi Ifni, située au sud-ouest de la région Sous Massa Drâa, la part des 60 ans et plus représente 10% de la population soit un peu plus qu'au niveau national (8%). Cette surreprésentation des 60 ans et plus est liée à la migration de retour.

Ancienne colonie espagnole, Sidi Ifni a été rétrocédée au Maroc très tardivement en janvier 1969. Elle fait partie du territoire de la tribu des Ait Baahmrane, une confédération de six sous tribus, dont cinq tribus berbères et une tribu arabe (SIMENEL, 2007). Sidi Ifni compte en 2004, 19 967 habitants et l'âge médian de la population est estimé à 22 ans (cf. pyramide des âges en figure 1).

Figure 1



L'enquête biographique que nous avons réalisée en 2009 à Sidi Ifni nous a permis d'enquêter 408 hommes et femmes âgés de 15 à 35 ans, quelle que soit leur situation matrimoniale. Ces données nous ont permis de dresser une typologie des profils des enquêtés en lien avec le statut socioprofessionnel des pères. Nous testerons l'hypothèse selon laquelle les pères travaillant ou ayant travaillé en Europe<sup>1</sup> aident financièrement plus leurs enfants à s'installer dans la vie adulte que les pères exerçant une activité professionnelle au Maroc.

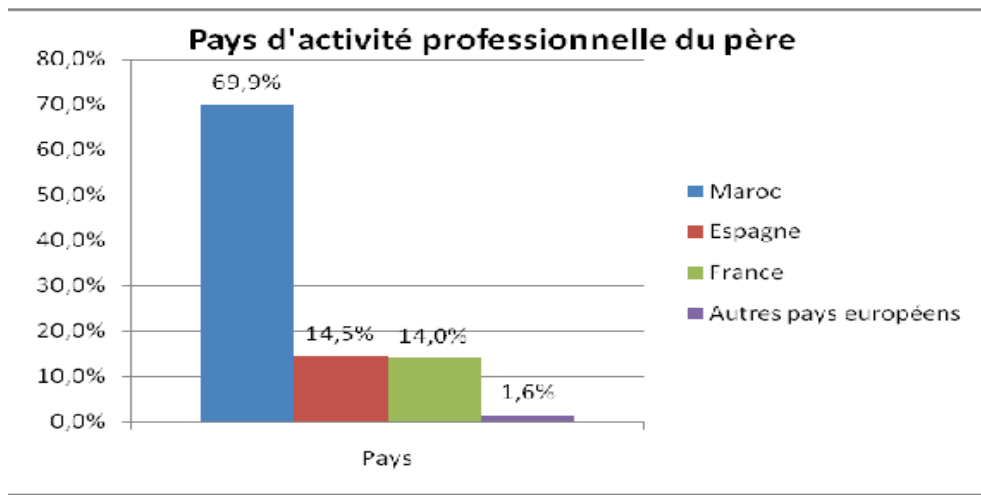
Dans un premier temps, nous exposerons les événements historiques clés qui ont eu une incidence sur les statuts socioprofessionnels des pères. Dans un second temps nous comparerons les étapes d'entrée dans le processus à l'âge adulte des hommes et des femmes enquêtés.

<sup>1</sup> Cette population des pères travailleurs européens est constituée de trois quarts de retraités et d'un tiers d'actifs.

### 3. Le statut socioprofessionnel des pères en 2009 : une réalité complexe

Sidi Ifni, ancienne enclave espagnole, est devenue officiellement la capitale de l'Afrique occidentale espagnole en 1934. Cette ville servait de base militaire : les autorités espagnoles recrutait et formaient alors des militaires originaires de la tribu des Ait Baahmrans (KADIRI, 2009). En 1969, l'Espagne rétrocède finalement Sidi Ifni au Maroc. Depuis, l'un des principaux liens entre les autorités espagnoles et les habitants de cette ville est le versement des pensions de retraite aux Baahmrans qui ont servi l'armée espagnole. De plus, le gouvernement espagnol accorde un statut particulier aux habitants de Sidi Ifni par la délivrance de visa de séjour ou de carte de résident temporaire sur simple présentation d'un acte de naissance espagnol (KADIRI, 2009). Dans notre étude biographique, 14,5% des enquêtés ont un père percevant un revenu d'Espagne. 61,6% d'entre eux bénéficient d'une pension de retraite de l'armée espagnole et sont âgés de plus de 60 ans.

Figure 2



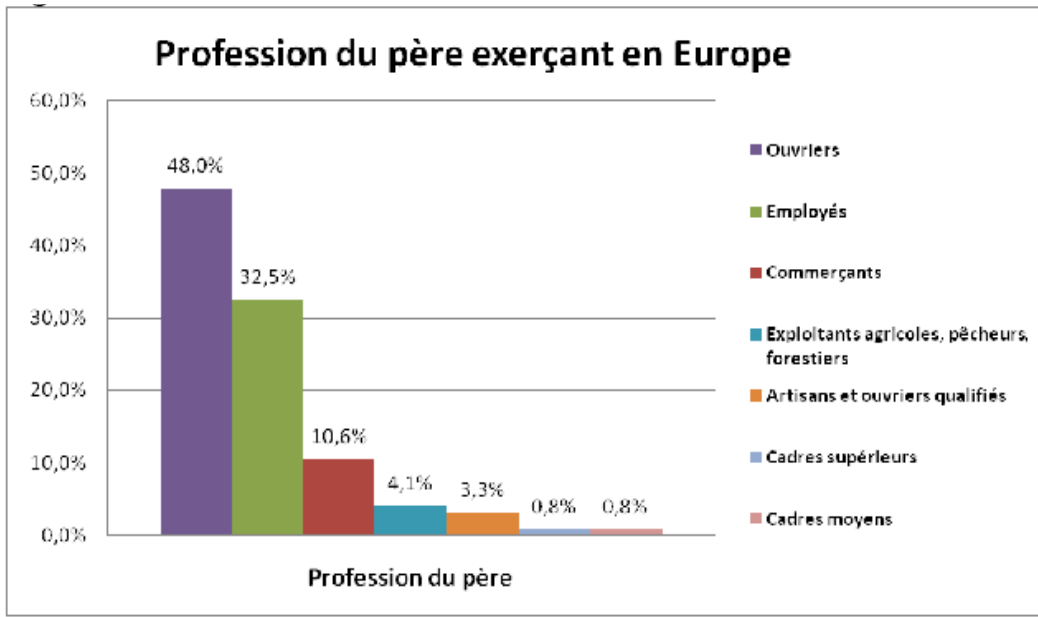
Source : Leila BOUFRAIOUA, EBSI 2009

Dans de la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, la région de Sidi Ifni devient un foyer d'émigration vers les pays européens et plus particulièrement vers la France. Cette dynamique migratoire est notamment due à la rareté de l'emploi et à la cherté de la vie dans la région (HAMDOUCH B, KHACHANI M, 2004). 14% de l'échantillon enquêté ont un père bénéficiant d'une pension française. Ces derniers sont 48% à avoir occupé un emploi d'ouvrier (figure 3).

La majorité des hommes et des femmes enquêtés (69,9%) ont un père exerçant ou ayant exercé une activité professionnelle au Maroc (figure 2)<sup>2</sup>. Ces derniers ont la particularité d'être plus jeunes que les pères bénéficiant de revenus européens avec seulement 54,7% de pères âgés de plus de 60 ans en 2009.

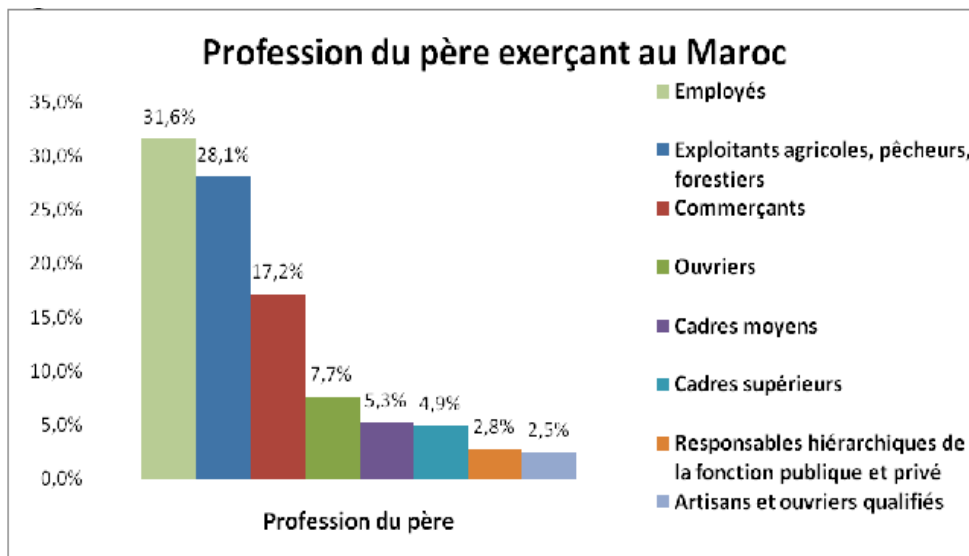
<sup>2</sup> Selon l'enquête, 95% des épouses des pères exerçant ou ayant exercé une activité professionnelle au Maroc ne sont pas en emploi contre 98% chez les épouses de travailleurs européens.

Figure 3



Source : Leila BOUFRAIOUA, EBSI 2009

Figure 4



Source : Leila BOUFRAIOUA, EBSI 2009

En tant que ville côtière, la pêche constitue la majorité des emplois à Sidi Ifni et le secteur primaire regroupe 28,1% des actifs (figure 4). Il est important de préciser que dans notre enquête, les commerçants, les pêcheurs et les agriculteurs indépendants ne bénéficient pas d'un système de retraite, ce qui les contraint à se maintenir en activité tout au long de leur vie, même au-delà de 60 ans. Après avoir exposé la diversité des statuts socioprofessionnels des pères à Sidi Ifni, nous distinguerons à présent deux groupes de pères : le premier est constitué des pères bénéficiant de ressources économiques marocaines ; le deuxième est

composé des pères percevant des revenus ou pensions européens. Cette typologie permettra de comparer la transition à l'âge adulte (durée de la scolarité, niveau d'étude, la décohabitation parentale, premier emploi, l'âge au premier mariage et la naissance du premier enfant) des hommes et des femmes selon le statut du père.

#### 4. La transition à l'âge adulte chez les femmes

Nous avons enquêté 243 femmes nées entre 1974 et 1994 dont les deux tiers ont un père exerçant ou ayant exercé une activité économique au Maroc. Ces dernières seront appelées ici « filles de travailleurs marocains ». Elles sont âgées de 26 ans en moyenne contre 27 ans pour les « filles de travailleurs européens » en 2009.

L'un des premiers événements qui symbolise la transition à l'âge adulte est la sortie du système scolaire. La fin des études constitue une nouvelle étape dans le passage à l'âge adulte car la démocratisation de l'enseignement est relativement récente : il a fallu attendre le dahir<sup>3</sup> du 13 novembre 1963 pour que l'enseignement devienne obligatoire auprès des enfants âgés de 7 à 13 ans. A Sidi Ifni, seules 19,5% des femmes enquêtées déclarent ne pas avoir été scolarisées. Ces femmes ont la spécificité d'être originaires de zones rurales, où l'accès à la scolarité est relativement faible pour les jeunes filles. Pour les générations nées au début des années 1980, on observe une scolarisation massive des femmes dès l'âge de 7 ans et une prolongation de la durée des études à un âge relativement élevé pour la région. L'âge médian de sortie du système scolaire pour les filles de travailleurs marocains est ici de 17 ans contre 20 ans pour les filles de travailleurs européens. Ces dernières ont une plus longue espérance de vie dans le système éducatif avec une moyenne de 11,5 ans contre 8 ans pour les filles de travailleurs marocains. Ainsi, les filles de travailleurs européens poursuivent leurs études 3 ans de plus et sont plus nombreuses à suivre des études universitaires avec un taux de 29% contre 22% chez les filles de travailleurs marocains.

*« ...C'est important de faire des études, mais j'ai dû m'arrêter au baccalauréat, car mes parents n'ont pas les moyens de m'envoyer à l'université...L'université la plus proche est celle d'Agadir... à 200km de Sidi Ifni, même si l'Etat verse une bourse, elle ne permet même pas de se nourrir...Je n'ai pas eu le choix, j'ai dû renoncer aux études »*

***Mlle E, fille de fonctionnaire à la retraite, Inactive, célibataire, 26 ans.***

*«...Quand j'ai obtenu mon baccalauréat mon père m'a encouragée à faire des études...J'ai été hébergée par mon oncle à Agadir et mon père s'est chargé de financer toutes mes études... Je pense que si je n'avais pas eu mon oncle, mon père aurait eu du mal à me laisser quitter la maison ...Grâce au soutien de mon père, j'ai obtenu une maîtrise en économie ce qui m'a permis de trouver très rapidement un emploi... »*

***Mme M, fille de retraité européen, comptable, mariée, 31 ans.***

L'accès et le prolongement des études des jeunes filles révèlent le franchissement de nouvelles étapes dans le processus du passage à l'âge adulte en faveur des filles de travailleurs européens. En effet, les pères qui exercent ou qui ont exercé une activité

<sup>3</sup> Un dahir : est un décret.

économique en Europe bénéficient d'un capital économique plus élevés que leurs homologues marocains, ce qui leur permet une meilleure prise en charge de l'éducation de leurs enfants. Cette prise en charge a en effet contribué à l'élévation du niveau d'instruction de leurs filles. L'accès à la scolarité des femmes a permis l'émergence d'une seconde étape dans le passage à l'âge adulte : l'accès au premier emploi.

Les filles de travailleurs marocains sont plus nombreuses à exercer une activité professionnelle : 25% contre seulement 20,6% chez les travailleurs européens. Ces dernières sont moins nombreuses à entrer dans la vie active et ont la particularité d'accéder à leur premier emploi plus tardivement. L'âge médian d'entrée sur le marché du travail est de 24 ans. La majorité de ces filles de travailleurs européens ont un poste à responsabilité (41,7% sont cadres supérieurs) et sont faiblement touchées par les emplois précaires (16,7% travaillent dans le secteur primaire).

Les filles de travailleurs marocains, quant à elles, entrent plus précocement sur le marché de l'emploi (l'âge médian est de 22 ans). Ces dernières sont essentiellement des cadres moyens de la fonction publique (44,4%) et rencontrent une plus grande instabilité sur le marché du travail avec un quart possédant un emploi précaire dans le secteur primaire ou secondaire.

L'accès et le prolongement des études ont une incidence aussi bien sur l'âge d'entrée au premier emploi que sur le poste occupé sur le marché du travail. Là encore, les filles de travailleurs européens occupent une position plus favorable sur le marché du travail. Toutefois, ce passage à l'âge adulte est à relativiser dans la mesure où seule une minorité 23,6% des femmes de l'ensemble de l'échantillon est concernée par cette étape.

Le troisième événement du passage à l'âge adulte est la décohabitation parentale. Cet indicateur révèle des divergences de comportements entre les deux sous-populations étudiées. Les filles de travailleurs marocains quittent le domicile parental à un âge médian de 22 ans. Cette décohabitation est essentiellement due à la mise en couple avec un âge médian au premier mariage de 22 ans. Il est important de préciser qu'à Sidi Ifni, le mariage reste l'unique forme d'entrée en union.

Chez les filles de travailleurs européens en revanche, l'âge médian à la première décohabitation est plus précoce (19 ans). La principale raison invoquée pour expliquer cette décohabitation est la poursuite des études universitaires. Ce comportement féminin laisse apparaître une nouvelle étape de la transition à l'âge adulte, car traditionnellement les femmes n'avaient le droit de quitter le domicile parental que pour intégrer le domicile conjugal.

L'âge d'entrée en première union est fortement corrélé à l'exercice ou non d'une activité professionnelle. Les filles de travailleurs marocains qui exercent une activité professionnelle se sont mariées plus tardivement (à 25 ans en moyenne) celles qui n'ont jamais travaillé (22 ans). Ce retard à la primo nuptialité se confirme chez les filles de travailleurs européens, avec un âge moyen au premier mariage de 27 ans pour les filles qui exercent un emploi contre 22,5 ans pour celles qui n'ont pas accédé au marché de l'emploi. Ce retard à l'âge au premier mariage engendre alors un recul du calendrier de la primo-fécondité.

Au Maroc, la naissance d'un enfant reste conditionnée au mariage. Selon l'enquête, les filles de travailleurs européens actives sur le marché du travail ont eu leur premier enfant en moyenne à l'âge de 28 ans contre 26 ans pour les filles de travailleurs marocains. Quant aux inactives, on constate que la primo-fécondité se produit au même âge, à 22 ans en moyenne. Pour ces dernières, l'âge à la première union et la naissance du premier enfant est plus précoce que chez les femmes exerçant un emploi.

Les résultats de l'enquête révèlent que les étapes du processus d'entrée à l'âge adulte diffèrent selon les sexes.

### **5. La transition à l'âge adulte chez les hommes**

Nous avons enquêté auprès de 165 hommes nés entre 1974 et 1994, dont 37% ont un père percevant une pension de retraite européenne. Les fils des pères de travailleurs européens sont âgés de 30 ans en moyenne contre 28 ans pour les fils de travailleurs marocains. Comme nous l'avons vu précédemment, la première étape du passage à l'âge adulte correspond à l'âge de sortie du système scolaire. L'accès à la scolarité est relativement élevé chez les hommes de notre échantillon avec un taux de scolarisation de 98%. Le décret du 13 novembre 1963 qui rend l'enseignement obligatoire semble avoir eu davantage d'effets sur les hommes que sur les femmes. Pour les fils de travailleurs européens, l'âge médian de sortie du système scolaire est de 21 ans, soit un an de plus que pour les fils de travailleurs marocains. L'inégalité la plus flagrante entre ces deux sous-populations est le niveau d'instruction. Les fils de travailleurs européens sont 55,2% à avoir eu accès à des études universitaires contre seulement 36,7% chez les descendants de travailleurs marocains. Ces derniers ont un niveau d'instruction inférieur (63,3% n'ont pas atteint le baccalauréat), et ce, malgré un âge médian de sortie du système scolaire égal à 20 ans. Selon les enquêtés, les fils de travailleurs européens ont bénéficié d'un soutien financier de leurs pères dans la poursuite d'études. Le capital économique de ces pères a contribué à élever le niveau d'instruction de leurs fils, ce qui leur a permis d'accéder à des fonctions importantes (32,1% occupent un poste de cadre supérieur, 23,3% ont pu assurer l'ouverture et la gestion d'un commerce). Les fils de travailleurs européens sont 86,7% à exercer une activité professionnelle contre 82,4% chez les fils de travailleurs marocains. Ces derniers accèdent au marché de l'emploi à l'âge médian de 21 ans alors que les fils de travailleurs européens intègrent le marché du travail à l'âge médian de 22 ans. Les fils de travailleurs marocains occupent essentiellement des emplois dans le commerce et le secteur primaire (respectivement 21,6% et 34,5%). Ces derniers y occupent des emplois précaires avec une forte propension de pêcheurs.

L'accès et le prolongement de la scolarité des hommes contribuent à retarder leur entrée sur le marché du travail et l'âge à la première décohabitation parentale. Les fils de travailleurs marocains quittent le domicile parental à un âge médian de 16 ans. Ce départ précoce s'explique principalement par la poursuite d'une formation professionnelle après le collège ou pour des raisons professionnelles. Pour les fils de travailleurs européens, la décohabitation parentale a lieu trois ans plus tard à un âge médian de 19 ans. Cette décohabitation est liée à la poursuite d'études et plus précisément d'études universitaires ou pour l'obtention d'un emploi.

Le mariage reste une étape importante dans le passage à l'âge adulte. L'âge médian au premier mariage des fils de travailleurs marocains est de 29 ans contre 30 ans pour les fils de travailleurs européens. Toutefois, malgré des disparités dans les parcours de vie des hommes, l'âge médian au premier enfant est identique (31 ans).

Chez les hommes, le calendrier des événements démographiques de la transition à l'âge adulte telles que la primo-nuptialité et la primo-fécondité se réalisent quasiment aux mêmes âges.



## Conclusion

L'enquête EBSI permet de dresser deux grands schémas de transition à l'âge adulte. Le premier fait référence à une transition à l'âge adulte en trois temps : sortie du système scolaire relativement jeune. Comme plus des deux tiers des femmes et un cinquième des hommes enquêtés n'ont pas exercé d'emploi, la seconde et la troisième phases correspondent respectivement à l'entrée en union et à la naissance du 1<sup>ère</sup> enfant. Ces deux dernières étapes du passage à l'âge adulte se réalisent à des âges relativement précoces.

Le deuxième schéma de la transition à l'âge adulte s'effectue en quatre temps et intègre une étape supplémentaire : l'âge d'entrée sur le marché de l'emploi. Les particularités du 2<sup>ème</sup> schéma sont : les âges relativement tardifs de sortie du système scolaire et d'entrée dans le premier emploi. L'activité économique des femmes et des hommes est une des étapes clés dans le recul du calendrier à la primo-nuptialité.

Les étapes du processus d'entrée à l'âge adulte diffèrent selon le statut des pères : les enfants de travailleurs européens bénéficient de meilleures conditions de vie dans la société. Ils ont la particularité d'accéder à un haut niveau d'instruction et à des postes à responsabilité. Les enfants de travailleurs marocains rencontrent plus de difficultés à poursuivre des études supérieures, ce qui limite leur accès à des emplois hautement qualifiés. Ainsi, le capital économique des pères a une incidence directe sur les trajectoires de vie de leurs enfants.

## Références bibliographiques

- BOUFRAIOUA L, EBSI (Enquête biographique à Sidi Ifni). 2009, « *Enquête sur la formation du couple* », Centre de Recherche Populations et Sociétés, 2009.
- EL MOUAATAMID & B. PACE R. 2004, « *Quelles sources pour l'estimation de l'immigration marocaine en Italie ? Comparaison entre pays d'origine et pays d'accueil* » Actes des colloques de l'AIDELF, 2004, P 39-50.
- HAMDOUCH B, KHACHANI M, 2004, « *Les déterminants de l'émigration internationale au Maghreb* » Actes des colloques de l'AIDELF, 2004, P 75-87.
- KADIRI N, 2009, « A l'orée du Sahara, les turbulences géopolitiques de l'ancienne enclaves espagnole de Sidi Ifni » *Érès Outre-Terre*, n°23, p. 101-116.
- NAAMANE-GUESSOUS S. 1997, « *Au-delà de toute pudeur* » EDDIF, Casablanca, 1997, 281p.
- ROUGERIE C. & COURTOIS J. 1997, « *Une étape du passage à l'âge adulte : l'emploi qui compte* », *Population*, vol.52, n°6, p. 1297-1327.
- SIMENEL R, 2007, « *L'origine est aux frontières : espace, histoire et société dans une terre d'exil du sud marocain* », Thèse, Université Paris Ouest Nanterre la Défense, 397p.
- SINGLY F. 2000, « *Penser autrement la jeunesse* », *Lien social et politiques*, n°43, p 9-21.
- VILLENEUVE-GOKALP C. 2001, « *Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents* », *Économie et Statistique*, n°337-338, p61-80.

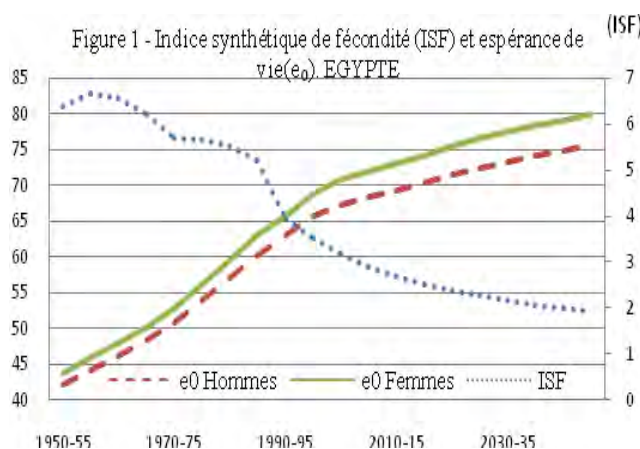
# Les premiers signaux du vieillissement de la population en Égypte

## Conditions de vie des personnes âgées et relations intergénérationnelles

Aurora ANGELI  
Camilla ALBERANI  
Université de Bologna  
Italie

### 1. Introduction

Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, l'ensemble de la région regroupant l'Afrique du Nord, la péninsule Arabique et le Moyen-Orient (20 pays) conserve une croissance démographique élevée, de près de 2% par an. La transition de la fécondité a été plus tardive en Afrique du Nord et au Moyen-Orient que dans la plupart des autres régions du monde. Les indicateurs de nuptialité et de fécondité suggèrent que des profonds changements du modèle familial usuellement dominant sont en cours dans la région (Tabutin et Schoumaker, 2005). A l'intérieur de la même région l'Égypte<sup>1</sup> a été caractérisé par un rythme de baisse de la croissance démographique plus lent que ce des autres pays. La fécondité s'est demeurée très élevée pendant les années 1960, avec un nombre moyen d'enfants par femme (ISF) estimé à 6,6 environ. Ensuite la fécondité a diminuée presque 50% au cours des trois décennies suivantes, et s'élève actuellement autour de trois enfants par femme. Entre 1980 et 2005 la population égyptienne a réalisés les plus fortes hausses de l'espérance de vie pour les deux sexes (fig.1).



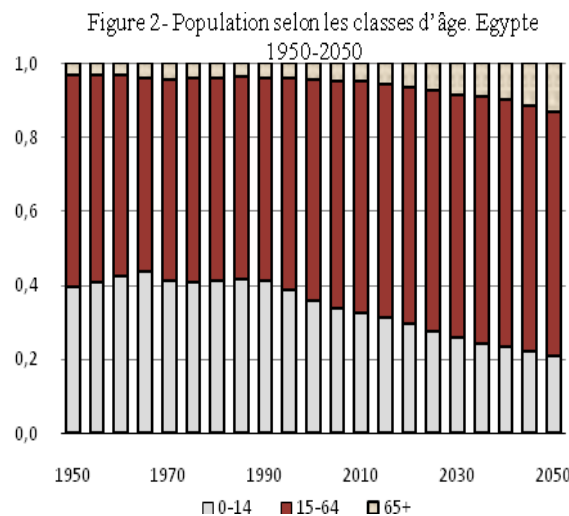
Source: Nations Unies 2011

<sup>1</sup> Avec plus de 81 millions d'habitants en 2010, le pays représente la plus grande taille de population dans la région.

La structure par âge reflète le chemin de transition : en 2010 la part des moins de 15 ans est encore autour de 33% ; la part des 65 ans ou plus a augmentée de 4% en 1980 à 5% en 2010 (de 5,6% à 7,5% pour la part de 60 ans ou plus). La population Égyptienne va se transformer, et les prochaines années verront s'accroître le processus de vieillissement de la structure par grands groupes d'âges de la population (fig.2). Le pays est encore très jeune, mais on peut percevoir les premiers signes de changement de la structure d'âge, très évidents dans la pyramide des âges prévue en 2030 selon les données des Nations Unies. La part des 65 ans ou plus estimée pour 2030 arrivera à 8,4 % (11,4% la part de 60 ans ou plus) et les moins de 15 ans diminueront jusqu' à 26% (Nations Unies, 2011 ; Awad et Zohry, 2005).

Les effectifs absolus permettent de mieux comprendre les problèmes liés aux changements dans la structure démographique.

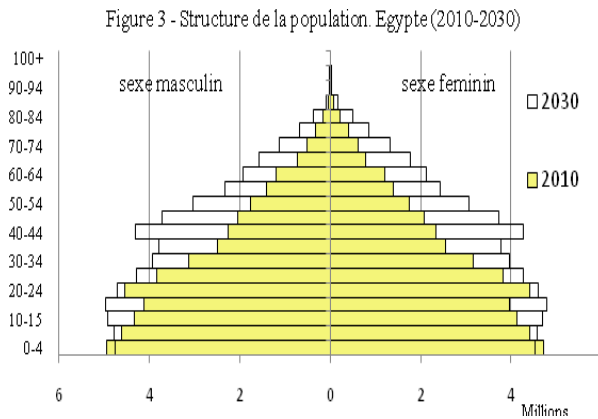
Les jeunes de moins de 15 ans sont estimés à 25,5 millions environ en 2010, et leur nombre est prévue osciller autour de ce effectif, avec un maximum de 27,2 millions en 2020 pour arriver en 2050 à 24,5 millions, une valeur proche mais plus basse de la valeur actuelle. La population âgée de 65 et plus est estimée à 4 millions environ en 2010, et ensuite elle arrivera à 9,3 millions en 2030 pour atteindre 17,5 millions en 2050. L'augmentation du nombre de personnes les plus âgées, et potentiellement dépendantes, est encore plus notable : si en 2010 ceux de 80 ans ou plus arrivent à 0,5 millions, ils sont estimés à 1,5 et 3,5 millions environ en 2030 et 2050 (Nations Unies, 2011).



La pyramide des âges montre des changements importantes attendus dans l'espace de quelques décennies : selon les projections des Nations Unies la base continuera de se comprimer, mais en 2030 les enfants de 0-4 ans seront encore aussi nombreux que ceux des jeunes générations précédentes (fig.3). Le processus de vieillissement progressif sera très évident quand les nombreuses générations, qu'en 2010 entrent en âge de travail, auront dépassé 60 ans.

Le pays présente donc les signaux de vieillissement proposés dans la littérature, comme la diminution du temps que chaque pays mettra à voir doubler sa proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus, ou le fait que la proportion des 60 ans et plus dépasse les 10% (Pison, 2009 ; Nations Unies, 2011 ; Thumerelle, 2000).

Tandis que le 20<sup>ème</sup> siècle était le siècle de la croissance démographique rapide, le 21<sup>ème</sup> siècle devrait donc devenir le siècle du vieillissement, qui sera en tous cas moins grave en Égypte que dans les autres pays du Maghreb à cause de la transition plus tardive de la fécondité (Courbage, 2002).



Les tendances démographiques montrent des différences importantes par milieu de résidence, soit selon les régions soit entre ville et campagne. Les projections de population pour les prochaines décennies assument une augmentation de la population urbaine d'âges actifs, surtout dans le segment 25-64 ; en même temps, la population rurale va vieillir plus rapidement. Comme pour d'autres pays (Jordanie, Maroc, Tunisie et Yémen) la migration de travail rurale-urbaine des jeunes adultes et des adolescents, et puis le retour à la campagne après la retraite, est un facteur déterminant du vieillissement en milieu rural (ESCWA, 2007).

### Des différences persistantes dans la diffusion de la pauvreté

Le pays a connu aussi des difficultés économiques et sociales, et il s'est confronté à des problèmes dramatiques pour ce qui concerne la pauvreté et l'inégalité. Son modèle de développement économique a subi des profondes transformations au début des années 1990, en réponse à la crise économique sévère à la fin des années 1980. Les mesures destinées à restaurer les équilibres macroéconomiques et à libéraliser l'économie égyptienne se sont traduites par une reprise, puis par une accélération de la croissance au cours des années 1990, et par un ralentissement du rythme de la croissance durant la première moitié des années 2000. Le pays a réalisé ensuite une période de croissance en 2000-2005.

Une succession d'enquêtes sur la consommation des ménages a relevé une élévation alarmante de la pauvreté. L'écart entre les riches et les pauvres dans la société a augmenté depuis 1980/81, avec une amplification des inégalités "par le haut". Les dernières enquêtes sur la période 2005-2009 indiquent aussi que la réduction de la pauvreté n'a pas regardé toutes les familles, avec une aggravation de l'inégalité et de la pauvreté extrême. Parmi les déterminants de la pauvreté soit la taille et la structure du ménage soit les caractéristiques du chef de ménage émergent comme des facteurs très importants qui influencent la possibilité du ménage de sortir de la pauvreté.

Les différences entre milieu urbain et rural persistent aussi dans la diffusion de la pauvreté, qui est concentrée dans les zones rurales. Alors que 56% environ de la population Égyptienne vit dans les zones rurales, y sont concentrés plus de 78% des pauvres et 80% de la

population des ménages les plus pauvres (Awad et Zohry, 2005 ; Handoussa, 2008). Mais aussi dans les villes on trouve une concentration de la pauvreté extrême. Par exemple le Caire, qui accueille 50% de la population urbaine du pays, ne renferme que 19% des pauvres urbains, mais il faut souligner que la situation des ménages cairotes les plus pauvres est une des plus graves qui soit dans les régions urbaines.

L'application de mesures de redistribution en faveur des pauvres et les efforts de réduction de la pauvreté devraient être orientés, en premier, vers les zones rurales et, à l'intérieur de celles-ci, vers les villages de la Haute-Égypte, qui est pointée comme la région la plus pauvre et qui présente aussi des faibles niveaux d'instruction et des insuffisants services de santé (Fergany, 1993 ; Adams and Richard, 2000 ; Fargues, 2002 ; El-Laithy and Kheir al-Din, 2006 ; Marotta and Yemtsov, 2010 ; Angeli, 2009).

Selon les évaluations internationales le pays n'a pas préparé l'économie pour une société de personnes âgées. L'augmentation de la population plus âgée (fig. 2), en chiffres absolus et en rapport à la population en âge de travailler, a des implications importantes en ce qui concerne la possibilité future de maintenir les modalités formelles et informelles d'aide aux personnes potentiellement dépendantes. Le système de retraite, le plus important pour soutenir les personnes âgées, est caractérisé en Égypte par des pensions faibles et décroissantes, des problèmes d'administration du système de sécurité sociale et des ressources limitées. Les pensions ont baissé, tandis que le coût de la vie a augmenté dramatiquement : les pensions moyennes pour les pauvres sont évaluées au-dessous du seuil de pauvreté (UNFPA, 2010).

L'impact économique et social du vieillissement est donc, à la fois, une opportunité et un défi. Dans la société, les personnes âgées constituent un élément précieux mais il devient urgent d'identifier les moyens d'aider les personnes âgées ayant des besoins à long terme (Awad et Zohry, 2005). Le phénomène a des profondes répercussions dans la société, de la vie familiale aux relations entre les générations, aux régimes de retraite. Comme en général pour "les pays du Sud", il est fondamental connaître les modalités de résidence des personnes âgées, et s'il existe une nouvelle vulnérabilité sociale de ces groupes d'âge (Vignikin, 2007 ; Antoine et Golaz, 2010 ; Nations Unies, 2005).

## 2. But du travail

Le but de ce travail est de vérifier si en Égypte les premiers pas vers le vieillissement de la population peuvent se reconnaître aussi au niveau des familles. On veut examiner si les structures des ménages montrent des changements et si la situation de ménage des personnes âgées s'est modifiée pendant les années récentes.

La base des données est représentée par les enquêtes auprès des ménages "Egypt Labor Market Survey" de 1998 (ELMS 98) " et "Egypt Labor Market Panel Survey " de 2006 (ELMPS 06), menées par *Economic Research Forum* (ERF) et *CAPMAS*<sup>2</sup>. Le ménage est ici défini comme une unité constituée, qui peut être composée aussi par une personne vivante habituellement seule.

L'enquête de 1998 concerne un échantillon de 5.000 ménages. En 2006, 8349 ménages ont été enquêtés (plus de 37.000 personnes), dont 3.684 ménages déjà enquêtés en 1998.

Ils sont prévus, parmi les autres, renseignements détaillés sur :

---

<sup>2</sup> Nous remercions Economic Research Forum qui nous a fourni les bases de données.

- le logement : niveau de confort, utilisation ;
- les biens de consommation durable retenus par le ménage ;
- les individus : caractéristiques démographiques (genre, âge, état matrimonial, rapport avec le chef du ménage), formation scolaire, travail et emploi, histoire migratoire...
- les sources du revenu et les transferts monétaires : retraite, transferts qui arrivent de l'étranger (des migrants) ou de l'intérieur du pays par des parents ; aides fournis par des organisations religieuses ou ONG.

Les bases de données - une pour les ménages et une pour les individus regroupés dans les ménages - sont représentatives des ménages au niveau national (Barsoum, 2007). Un poids de sondage est assigné à chaque individu échantillonné, pour obtenir des estimés pour la population à partir de l'échantillon<sup>3</sup>. L'indication des rapports avec le chef du ménage et la structure des ménages où les personnes âgées se trouvent aux enquêtes nous permettent d'étudier et comparer leur situation familiale et les rôles qu'ils jouent. Une attention particulière est dédiée aux formes de solidarité intergénérationnelles et aux différences selon le genre et le milieu de résidence.

### 3. Les familles égyptiennes en 1998 et 2006

#### La taille des ménages

L'évolution de la structure par sexe et âge de la population, et les comportements de cohabitation influent sur l'évolution du nombre de personnes par ménage.

La taille moyenne des ménages égyptiens a baissé dans la période, de 6,2 à 5,6 personnes, et la distribution des ménages selon le nombre de composants est changée (tab. 1).

Les différences entre milieu urbain et rural sont considérables, avec l'augmentation du poids des familles les moins nombreuses, surtout au milieu urbain. En 2006, plus de 6% des ménages urbains se composent de personnes vivant seules, et quatre familles sur dix ne dépassent pas la taille de trois personnes (le pourcentage était inférieur à 30% en 1998). En même temps, les proportions de familles nombreuses ont baissé. Au milieu rural les changements sont moins puissants, bien que les poids les plus élevés se déplacent vers les ménages de taille plus réduite. En 1998 les pourcentages les plus hautes correspondent aux ménages de 4 à 7 personnes, en 2006 de 2 à 6 personnes.

De même, il existe toujours de sensibles différences de taille moyenne des ménages entre gouvernorats et régions à l'intérieur du pays. Le nombre moyen de personnes par ménage se situe à 5,1 en 1998 et 4,5 en 2006 au Caire ; dans les zones rurales de la région "Haute-Égypte" la dimension moyenne atteint 7 personnes en 2006 (7,8 en 1998).

Les proportions de personnes qui vivent seules ne changent presque pour la population totale des ménages (1% en 1998 et 2006) ; parmi les femmes le pourcentage est plus haut, et arrive à 1,6% en 2006.

Les pourcentages de personnes qui vivent dans des ménages entre deux et quatre composants passent d'environ 26% en 1998 à 37% en 2006.

L'allongement de la vie, la maîtrise accrue de la fécondité et les changements dans la société combinent leurs effets pour expliquer ces évolutions. Notamment la vie en couple se prolonge, moins rapidement rompue par le décès d'un des conjoints.

---

<sup>3</sup> Le facteur d'expansion est le même pour les composants de chaque ménage.

Tableau 1 - Ménages selon le nombre de personnes en 1998 et 2006 selon la résidence

Nombre personnes par ménage	Ménages par taille (%)						Personnes (%) par taille des ménages	
	1998			2006			1998	2006
	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural		
1	5,0	5,1	4,7	5,0	6,3	3,3	1,0	1,1
2	10,1	11,1	7,7	13,1	14,8	10,7	4,0	5,9
3	11,2	12,8	7,5	17,5	19,8	14,2	6,7	11,8
4	18,7	20,9	14,1	21,2	23,2	18,4	15,0	19,1
5	20,0	22,1	15,7	18,0	18,3	17,5	20,1	20,2
6	13,8	12,9	15,9	10,4	8,8	12,6	16,6	14,0
7	8,9	7,0	13,0	6,5	4,7	9,0	12,5	10,2
8	5,1	3,8	7,8	3,4	2,0	5,3	8,1	6,1
9	3,0	2,0	5,1	2,0	0,9	3,6	5,4	4,0
10+	4,3	2,3	8,5	2,9	1,1	5,5	10,4	7,5
Ensemble des mén.	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taille moyenne	6,2	5,7	7,2	5,6	4,8	6,4	<b>Personnes enquêtées</b>	
Ménages enquêtés	4816	3290	1526	8370	4911	3459	23997	37140

Pas seulement le nombre de personnes par ménage est changé mais aussi l'âge des composants et leur structure en termes de relations internes. Un renseignement important est représenté par la proportion de ménages qui hébergent une personne âgée.

Avant tous, il est essentiel d'éclairer ce qu'on entend pour personne âgée, notion qui touche différents niveaux, individuels et collectifs et qui est influencée par les changements socioculturels continus. Comme la perception sociale au regard des personnes âgées varie en fonction des différents préjugés et regards que l'on peut avoir du vieillissement, aussi les relations entre générations et entre proches changent au fil du temps. L'ensemble des besoins se modifient ils mêmes avec l'âge. Les politiques, et la manière dont les personnes âgées y sont incluses en termes d'âge à la retraite ou de bénéfices adressés aux personnes âgées, sont aussi fondamentales.

Comme introduit par Antoine et Golaz (2010), malgré à quelques variantes près (plus ou moins 5 à 10 ans), c'est généralement autour de 60 ans que l'on continue aujourd'hui de fixer la borne temporelle marquant l'entrée dans la vieillesse.

Nous avons adopté l'âge limite de 65 ans pourquoi les premières élaborations ont montré qu'en Égypte seulement après 65 ans la condition familiale des individus montre des changements<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> En outre, nous avons évalué aussi qu'il y a des plans d'élever à 65 ans l'âge limite pour la retraite, à ce moment fixée à 60 ans (Egypt's Pension Reform Plan, 2006).

## Ménages et personnes âgées.

Le tableau 2 introduit les données sur les ménages qui hébergent au moins une personne de 65 ans ou plus parmi les ménages enquêtés en 1998 et 2006. Les proportions totales aux deux dates se situent autour de 20%.

Les changements n'ont pas touché toute la population Égyptienne de façon uniforme en matière de présence de personnes âgées dans les ménages, et on relève l'extrême diversité actuelle des Gouvernorats selon les caractéristiques urbaines ou rurales. Une hausse de la présence de ménages qui hébergent une personne âgée caractérise les Gouvernorats urbains (Caire, Alexandria, Port-Said, Suez) ; par exemple, au Caire autour de 13% de ménages incluaient au moins une personne âgée en 1998, tandis qu'en 2006 le pourcentage atteint environ 22%.

Tableau 2 - Ménages avec au moins une personne âgée de 65 ou plus sur le total des ménages, selon le Gouvernorat, le milieu de résidence et le nombre de personnes âgées\*, 1998 et 2006

Gouvernorats	1998						2006					
	Ménages milieu urbain			Ménages milieu rural			Ménages milieu urbain			Ménages milieu rural		
	Avec des personnes 65+		N. total mén.	Nombre de personnes 65+		N. total mén.	Nombre de personnes 65+		N. total mén.	Nombre de personnes 65+		N. total mén.
	1pers	2pers		1pers	2pers		1pers	2pers		1pers	2pers	
Caire (urbain)	11,4	1,4	787	-	-	-	18,5	3,1	1133	-	-	-
Autres Gouv. Urbains <sup>o</sup>	17,3	2,5	560	-	-	-	19,0	2,2	861	-	-	-
Autres Gouvernorats <sup>§</sup>	17,8	4,1	1943	18,7	2,9	1526	15,8	2,5	2917	15,5	2,6	3459
Tous les ménages	16,2	3,2	3290	18,7	2,9	1526	17,0	2,6	4911	15,5	2,6	3459

\* seulement 8 familles incluent 3 ou plus composants âgés de 65 ou plus. ; <sup>o</sup>Port-Said, Alexandria, Suez. ;

§ Gouvernorats urbains et ruraux, dans les régions Basse-Egypte et Haute-Egypte.

## Les situations familiales et les rôles des personnes âgées dans les ménages

La proportion de ménages dont la personne de référence est âgée de 65 ans ou plus reste autour de 14-15% en 1998 et 2006, mais la condition et les rôles des personnes âgées dans les ménages semblent changer dans la période (tableau 3). Il émerge aussitôt que les proportions de personnes âgées qui vivent avec des parents baissent, aux âges les plus hautes aussi.

Les deux sexes montrent des comportements différents. Chez les hommes âgés de 65 à 79, plus de 9 sur 10 sont chefs de ménage<sup>5</sup> aux deux enquêtes ; chez les femmes le pourcentage est plus bas mais la condition devient plus fréquente, avant tous pour l'augmentation des femmes qui vivent seules.

<sup>5</sup> Nous considérons ici toutes les chefs de ménages, y incluses les personnes qui vivent seules.



Tableau 3 – Individus de 65 ans ou plus selon la relation avec le chef de ménage selon le genre et l'âge. Pourcentages.

âges 65-79	Hommes		Femmes	
	1998	2006	1998	2006
Nombre de cas	526	746	517	807
Chef de ménage	88,7	88,9	15,8	20,9
Épouse	0,4	0,3	25,1	22,9
Dans le ménage de parents	6,7	4,5	36,9	31,1
Autres relations, domestiques	0,4	0,7	7,5	5,6
Vit seul/e	3,8	5,6	14,7	19,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>âges 80+</b>				
Nombre de cas	67	108	67	124
Chef de ménage	73,1	78,7	9,0	11,3
Épouse	-	0,9	-	2,4
Dans le ménage de parents	16,4	13,0	59,7	56,4
Autres relations	1,5	0,9	16,5	8,9
Vit seul/e	9,0	6,5	14,9	21,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Seulement 1-2% de la population totale des ménages vit seule, mais la condition est beaucoup plus fréquente parmi les personnes les plus âgées. Les femmes qui vivent seules représentent de l'ordre de 15-20% de celles de 65-79 ans. On retrouve presque les mêmes pourcentages parmi les personnes les plus âgées ; une femme sur cinq entre celles âgées de 80 ans et plus vit seule en 2006 (le pourcentage était 15% en 1998)<sup>6</sup>.

Comme dans tous les pays, surtout d'hommes que de femmes prolongent leur vie avec leur conjoint pendant la vieillesse. Ces écarts entre les sexes tiennent essentiellement au veuvage plus fréquent chez les femmes, qui présentent des modèles de survie plus favorables de ceux des hommes et sont souvent plus jeunes que leur mari. Tabutin et Schoumaker (2005) soulignent que l'Égypte, comme d'autres pays de la région, a été traditionnellement caractérisé par des écarts élevés d'âge moyen entre époux. Une réduction des écarts d'âge moyen entre époux s'est réalisée depuis 1980 dans une majorité de pays, mais cette tendance n'a pas intéressé l'Égypte (et le Yémen). Les données des enquêtes "Egypt Labor Market Survey" ici utilisées, confirment que l'écart d'âge entre conjoints est souvent très haut.

La condition de chef de ménage, plus commun parmi les hommes, masque toutefois des disparités dans les situations familiales et les rôles des hommes et des femmes.

Le tableau 4 introduit les données sur les modalités de résidences des personnes âgées de 65 à 79 ans: avant tous on constate une tendance très répandue au choix de modalités de résidence indépendants et des profondes différences de genre pour ce qui concerne les

<sup>6</sup> Il faut souligner que les effectifs sont petits.

situations de ménage. La tendance à vivre seul(e) ou avec seulement le conjoint est conforme à une préférence générale pour la vie indépendante dans les pays développés, mais on constate aussi dans quelques pays en développement la montée d'une préférence pour la résidence séparée (Nation Unies, 2005). Le pourcentage de femmes âgées de 65 à 79 ans seules présente une augmentation de 5 points dans la période considérée, soit de 15% à 20% environ. On estime<sup>7</sup> que plus de 298.000 femmes égyptiennes de ces âges vivent seules en 2006. En 70% de cas elles vivent en ville.

Comme introduit, à ces âges les hommes (chefs de ménage ou composants dans la famille d'un fils ou d'un parent) vivent plus souvent que les femmes en couple avec fils et petit-fils ou en couple sans enfants. Les pourcentages atteignent 83% parmi les hommes âgés de 65-79 ans en 1998 et 78% en 2006. Dans un certain nombre de cas, les hommes en couple se trouvent dans de ménages complexes, dont ils assument le rôle de chef de ménage. Comme en général dans plusieurs sociétés, l'estime sociale du patriarcat comporte que soit désigné comme chef de ménage l'homme le plus âgé, qu'il soit ou non la personne d'autorité ou le pourvoyeur des ressources économiques (Locoh, 2007 ; Pilon et Vignikin, 1996). Dans les ménages égyptiens aussi les femmes veuves hébergées dans la famille d'un fils, assument quelquefois le rôle de chef de ménage. Souvent l'hébergement des ascendants fait coexister trois ou quatre générations dans un même ménage. Les estimations pour la population totale en 2006 montrent que plus de 41.000 personnes âgées de 65 ou plus (des femmes dans 90% des cas) se trouvent dans un ménage abritant 4 générations ; l'estimation pour 1998 assigne 25.000 personnes.

Tableau 4 - Modalités de résidence des personnes âgées de 65 à 79 ans selon le genre\*

	Enquête 2006			Enquête 1998		
	Hommes	Femmes	Total H et F	Hommes	Femmes	Total H et F
<i>Vivant sans des parents</i>						
Seul/seule	6,0	19,6	13,1	4,0	14,9	9,4
Seulement avec le conjoint	22,0	10,5	16,0	17,5	9,7	13,6
<i>Vivant avec enfants/petits-enfants</i>						
En couple avec fils ; avec fils et pet-fils	59,7	17,5	37,8	65,2	21,2	43,3
Seul, fils et petit-fils	5,6	30,6	18,6	7,0	28,6	17,8
Seul et fils	4,2	12,4	8,4	4,0	12,4	8,2
<i>Génération manquante</i>						
Seul et petit-fils	-	1,2	0,6	0,4	2,5	1,5
En couple et petit fils	1,5	0,1	0,8	0,8	0,2	0,5
<i>Avec des autres parents</i>	0,8	6,3	3,7	1,1	7,6	4,3
<i>Avec des personnes sans lien de parenté<sup>o</sup></i>	0,1	1,7	1,0	-	2,9	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre de cas	746	807	1553	525	517	1042

\*Dans le tableau A1 les données par milieu urbain et rural ; <sup>o</sup>inclus ceux qui vivent seuls avec des domestiques.

<sup>7</sup> Les estimations ont été obtenues à l'aide des poids de sondage.

Dans les zones rurales le pourcentage d'hommes (65-79) vivant en couple atteint presque à 90% (tab. A1). Les proportions d'hommes vivant en couple restent hautes aussi au-delà de 80 ans, et augmentent légèrement entre 1998 et 2006 (de 62% à 63%).

Chez les femmes, la vie avec le conjoint - pour les causes déjà exposées - regarde surtout les âges pas trop élevées et les proportions sont plus basses de celles des hommes et baissent entre les deux dates (de 14 à 11% environ).

Le mode de vie le plus courant pour les personnes âgées de 65 à 79 est donc de vivre avec leurs fils (et/ou petit-fils). Près de 65% des personnes âgées vivent avec un fils en 2006, mais on observe une diminution en comparaison avec 1998. Les pourcentages sont plus hauts pour les hommes et au milieu rural (tab. A.1).

### **Les ménages des femmes**

La croissance des taux de chefs de ménage chez les femmes âgées est certainement un phénomène important en Égypte, comme presque partout ailleurs en Afrique durant les dernières décennies.

Cette situation peut se réaliser à la suite de circonstances différentes, telles que décès du mari, instabilité matrimoniale, absence du mari parti en migration, pratique de non cohabitation des conjoints (Angeli et Salvini, 2005 ; Pilon et Vignikin, 1996).

En 2006 plus de quatre femmes sur dix d'âge entre 65 et 79 ans assument ce rôle (y compris celles qui vivent seules). Au niveau des ménages, le phénomène est plus marqué en milieu urbain, où 25,7% des ménages sont conduits par des femmes, contre 13,1% en milieu rural.

À l'échelle internationale il y a une attention particulière à la dimension sociale de la catégorie des "femmes chefs de ménage" ; cette catégorie ne fait pas directement l'objet d'enquêtes spécifiques, sa croissance est de plus en plus systématiquement appréhendée comme indicateur de déstructuration familiale associée à la monoparentalité<sup>8</sup>, la paupérisation et la vulnérabilité (Tichit, 2005). Il devient donc fondamental d'évaluer la pauvreté des ménages conduits par un homme ou par une femme, rappelant que quelquefois il y a des différences entre être «chef» et être «soutien» de famille.

Les conséquences d'une plus haute vulnérabilité des familles féminines ne concernent pas seulement la dimension strictement économique, mais aussi les dimensions liées à la protection de la santé, à l'éducation et en général au capital humain. Les pauvres en Égypte sont concentrés dans quelques zones géographiques, mais aussi à l'intérieur de quelques groupes sociaux. Les recherches ont toujours mis en évidence que les ménages dont le chef est une femme courent un risque de pauvreté plus élevé que les ménages dirigés par des hommes. Les différences dans la diffusion et la sévérité de la pauvreté selon le genre sont particulièrement prononcées dans les zones métropolitaines et dans certaines zones rurales (Galal, 2003).

Les enquêtes de 1997 et 1992/2000<sup>9</sup> auprès des familles ont montré que les différences des taux de pauvreté économique entre hommes et femmes étaient statistiquement significatives dans les zones métropolitaines, dans la région Basse-Égypte urbain et dans

---

<sup>8</sup> La définition de famille monoparentale est fortement dépendante des contextes culturels. Pour une discussion sur ce point, voir David *et al.*, 2003.

<sup>9</sup> "Egypt Integrated Household Survey (EIHS)" 1997 et "Household Expenditure, Income and Consumption Survey" 1999/2000.

toutes les zones rurales. En 1997 les ménages dirigés par des femmes étaient susceptibles d'être 1,3 fois plus pauvres que les ménages dirigés par des hommes en milieu urbain et 1,2 fois plus susceptibles d'être pauvres dans les zones rurales (Datt, Jolliffe et Sharma, 1998 ; El-Laithy, 2001).

Mais la pauvreté n'a pas seulement des aspects monétaires : au début du XXI<sup>e</sup> siècle l'incidence de l'analphabétisme dans les ménages dirigés par des femmes est extrêmement plus haute en Égypte que dans les ménages dont le chef de ménage est un homme : la pauvreté amplifie les écarts entre les sexes (Handoussa, 2008).

La diffusion de ménages dirigés par une femme est hétérogène parmi les régions du Pays. Presque toutes les régions du pays sont caractérisées par une variation positive, durant la période, des proportions de ménages composés par une femme vivant habituellement seule, ou dirigés par une femme. Les variations et les différences géographiques sont encore plus importantes quand on fait référence aux ménages dont le chef est âgé de 65 ou plus (tab.5). Dans la région Haute-Égypte (la plus pauvre du pays) les variations sont considérables : 53% et 35% à niveau urbain et rural.

Tableau 5 - Ménages dirigés par une femme\*. Pourcentages sur le total de région et variations (%).

Région	Tous les ménages			Ménages dont le chef est âgé de 65+		
	1998	2006	Variation(%) 1998-2006	1998	2006	Variation(%) 1998-2006
Great Cairo (Urban)	17,8	30,2	69,9	25,3	40,9	61,5
Autres gouv. urbains <sup>o</sup>	14,7	16,5	12,2	14,9	26,5	77,3
Basse-Égypte urbain	19,0	19,9	4,3	30,3	35,6	17,8
Haute-Égypte urbain	14,3	17,1	18,9	20,5	31,4	53,0
Basse-Égypte rural	15,4	14,8	-3,7	35,3	28,7	-18,7
Haute-Égypte rural.	14,1	16,3	15,2	18,1	24,5	35,4
<b>Egypte</b>	<b>16,1</b>	<b>17,0</b>	<b>5,8</b>	<b>24,2</b>	<b>31,4</b>	<b>29,8</b>

\* Compris les ménage de ceux qui vivent seuls ; <sup>o</sup> Alexandria, Port-Said, Suez

Au Caire un ménage sur trois résulte dirigé par une femme en 2006, mais si le chef de ménage est âgé, la proportion est supérieure à 40%. Les données soulignent la grande diffusion de ménages dont le chef est une femme au niveau urbain, où l'accroissement pendant la période observée varie entre 60% et 77%. Ce résultat reflète le modèle qui s'est affirmé dans beaucoup d'autres pays, soit du monde en développement soit du monde développé, où l'autonomie résidentielle féminine s'est multipliée en ville, touchant des femmes qui vivent seules ou de plus en plus confrontées à la monoparentalité (Tichit, 2005 ; Nations Unies, 2005).

Au milieu rural les proportions sont plus basses, et on confirme une présence plus habituelle de personnes âgées dans les ménages de parents.

Les femmes âgées pas en couple et qui ne vivent pas seules, se trouvent où on l'attendait : le mode de vie le plus répandu est de vivre dans la famille d'un fils, par la plupart masculin et marié avec des enfants. Les proportions demeurent hautes aux deux dates, mais elles présentent une certaine diminution entre 1998 et 2006. Chez les femmes âgées de 65-79

la proportion de celles qui vivent dans la famille d'un fils arrive à 29% en 1998 et 25% en 2006. Comme pour des autres populations africaines (Vandermeersch et Kouevidjin, 2007), les femmes égyptiennes semblent rester en bonne partie sous la tutelle d'un homme, un de leurs fils le plus souvent.

Les femmes veuves de cette classe d'âge qui assument le rôle de chef de ménage, en majorité vivent avec des fils pas mariés où, des fois, des filles (ou belles-filles) veuves ou divorcées. Il s'agit toujours de familles de dimension très petite ; souvent tous les composants du ménage sont des adultes, et quelque fois il s'agit de "famille monoparentale" en sens classique, mais de la part de la femme la plus jeune. La vie ensemble d'une femme veuve avec une fille veuve ou divorcé configure forcément des situations de fragilité.

Une autre situation similaire - qui concerne presque seulement les femmes - est celle des ménages à "génération manquante", c'est-à-dire de femmes âgées vivant avec un ou plus petit-fils en absence de fils (tab. 4). Il s'agit de ménages, pour la plupart urbains, où une grand-mère vit avec des petits-enfants/filles en majorité adolescents ou jeunes garçons/filles. Selon les estimations (voir note 8) plus de 17.000 femmes âgées de 65-79 vivent en 2006 dans un ménage "à génération manquante" sans le conjoint.

À partir de 80 ans, presque une femme sur deux se trouve dans la famille d'un descendant, en général masculin, et la situation ne semble pas se modifier dans la période considérée.

### Analyse par groupes homogènes

Pour essayer une synthèse de l'analyse descriptive sur les situations familiales des femmes âgées et pour reconnaître les zones de territoire que l'on peut considérer homogènes en 2006, nous avons identifié des variables de structure de la population et des ménages et appliqué l'analyse statistique des groupes (*cluster analysis*, méthode k-moyens).

Pour décrire les situations des ménages et la situation familiale des femmes âgées dans les différents gouvernorats, nous avons considérées un nombre limité de variables, soit les pourcentages : a) des femmes âgées de 65 ou plus sur le total des femmes ; b) de celles vivant seules ; c) de personnes âgées de 65 ou plus qui ont reçu une allocation ou un aide et d) de personnes (hommes et femmes) de cette âge vivant seulement avec le conjoint (tab. 6).

Tableau 6 - Résultats de l'analyse des groupes. Valeur moyenne des variables pour chaque groupe.

VARIABLES	GROUPES			Variables plus importantes pour la définition des groupes
	1	2	3	
% femmes âgées de 65 ou plus - 2006	5,13	5,11	5,10	
% femmes vivant seules (65+)	15,25	26,43	63,64	++
% personnes 65+ avec allocation**	66,91	40,47	100,0	+++
% personnes 65+ en couple seuls	10,53	16,98	34,48	+
Nombre Gouvernorats	11	10	1(Suez)	

\*\*Voir note 4

Les trois groupes sont assez homogènes pour ce qui concerne le pourcentage de femmes âgées de 65 ans ou plus, et ils diffèrent surtout pour ce qui concerne la proportion de femmes vivant seules. Le premier groupe contient 11 gouvernorats, et parmi les autres nous retrouvons deux zones métropolitaines (Caire et Alexandria) et beaucoup de Gouvernorats de la région Basse-Égypte. Dans le deuxième groupe la proportion de femmes vivant seules augmente, mais elle est particulièrement haute à Suez, qui présente des caractéristiques particulières et forme un groupe lui-même. Les pourcentages de personnes bénéficiant d'une allocation et ce de femmes vivant seules parmi les habitants âgés de 65 ans ou plus apparaissent comme les variables les plus importantes pour la définition des groupes de gouvernorats.

#### 4. Conclusion

Ce travail nous a permis avant tout de vérifier que les données des enquêtes ELMS 1998 et ELMPS 2006 sont appropriées pour examiner l'évolution des ménages et les relations à leur intérieur. Les résultats confirment que l'évolution de la structure par sexe et âge de la population et les comportements de cohabitation influent sur la modification de la taille des ménages et sur les relations au sein des familles. Les changements survenus entre 1998 et 2006 sont importants : ils émergent les premiers signaux du passage de la famille nombreuse à un modèle plus restreint et nucléarisé, avec des modifications aussi dans la situation familiale des égyptiens âgés. Les pourcentages de personnes âgées qui vivent avec de parents baissent, alors qu'ils augmentent ceux qui vivent seuls. La condition de personne qui vit seule est beaucoup plus fréquente dans les classes d'âge les plus hautes que dans les autres. La présence de personnes âgées dans les ménages est différenciée parmi les Gouvernorats selon les caractéristiques urbaines ou rurales : les Gouvernorats urbains (Caire, Alexandria, Port-Saïd, Suez) montrent l'hausse plus importante dans la période.

Les zones du pays sont différenciées aussi du point de vue de la structure des ménages et de leur évolution. Les différences ville-campagne sont importantes pour ce qui concerne la présence de chefs de famille chez les femmes, qui est plus répandue en ville. Au milieu rural on confirme une présence plus habituelle de personnes âgées dans les ménages de parents.

La croissance des taux de chefs de ménage chez les femmes âgées est certainement un phénomène important, lié aux problèmes de pauvreté et de fragilité. Les données confirment aussi la persistance de comportements de solidarité. Les parents veufs se trouvent en bonne partie dans la famille d'un fils, mais aussi des petits-fils adolescents ou jeunes adultes vivent avec une grand-mère. Une attention particulière devrait être assignée aux situations ou des femmes âgées qui vivent dans des familles « monoparentales » des filles ou belles-filles (ménages à trois générations) ou « à génération manquante ».

Le domaine des ressources et des solidarités devrait être mieux étudié, pour approfondir aussi les relations entre les proches. Parmi les hommes âgés de 65 ou plus, près de 78% a reçu des allocations ou des aides durant l'année passée<sup>10</sup> ; le pourcentage pour les femmes atteint 64%.

---

<sup>10</sup> Dans la base de données des ménages on connaît si une personne du ménage, durant les 12 mois précédant l'enquête, a reçu une allocation, une assistance ou des aides par des organisations religieuses ou ONG.

## ANNEXE

Tableau A.1 - Modalités de résidence des personnes âgées de 65 à 79 ans selon le genre et le milieu urbain/rural, 1998 et 2006.

	Enquête 2006			Enquête 1998
	Hommes	Femmes	Total H et F	Total H et F
<b>a) Résidence urbaine</b>				
<i>Vivant sans des parents</i>				
Seul/seule	7,5	25,1	16,6	9,7
Seulement avec le conjoint	23,9	10,4	17,0	14,6
<i>Vivant avec enfants/petits-enfants</i>				
En couple avec fils ; avec fils et pet-fils	54,8	15,3	34,4	45,2
Seul, fils et petit-fils	5,3	24,2	15,1	13,9
Seul et fils	5,3	14,4	10,0	8,1
<i>Génération manquante</i>				
Seul et petit-fils	-	1,7	0,9	1,5
En couple et petit fils	2,0	0,2	1,0	0,6
<i>Avec des autres parents</i>				
Avec des autres parents	0,9	6,8	4,0	5,5
<i>Avec des personnes sans lien de parenté</i>				
Avec des personnes sans lien de parenté	0,2	1,9	1,1	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre de cas	451	479	930	714
<b>b) Résidence rurale</b>				
<i>Vivant sans des parents</i>				
Seul/seule	3,7	11,6	7,9	8,8
Seulement avec le conjoint	19,0	10,7	14,9	11,6
<i>Vivant avec enfants/petits-enfants</i>				
En couple avec fils ; avec fils et pet-fils	67,4	20,7	42,8	39,4
Seul, fils et petit-fils	6,1	39,9	23,9	26,3
Seul et fils	2,4	9,5	6,1	8,2
<i>Génération manquante</i>				
Seul et petit-fils	-	0,6	0,2	1,2
En couple et petit fils	0,7	-	0,2	0,3
<i>Avec des autres parents</i>				
Avec des autres parents	0,7	5,5	3,2	1,8
<i>Avec des personnes sans lien de parenté</i>				
Avec des personnes sans lien de parenté	-	1,5	0,8	2,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre de cas	295	328	623	328

## Références

- Jr. Adams and H. Richard (2000), *Self-Targeted Subsidies: The Distributional Impact of the Egyptian Food Subsidy System*, World Bank Policy Research Working Paper n. 2322.
- A. Angeli (2009), *Economic and non economic poverty in the MENA countries*, communication à ERF Workshop on “Poverty Reduction, Growth and Inequality in the MENA Region”, 6 Nov., Cairo.
- A. Angeli and S. Salvini (2005), *Family structure, gender of the household head and child opportunities in Addis Ababa: an analysis from 1994 Ethiopian Census and 2000 Ethiopian DHS data*, Communication au XXVI<sup>e</sup> Congrès UIESP, Tours.
- Ph. Antoine et V. Golaz (2010), “Vieillir au Sud: une grande variété de situations”, *Autrepart*, n. 53, 96 p. 3-15.
- A. Awad, A. Zohry (2005), *The End of Egypt Population Growth in the 21st Century: Challenges and Aspirations*, Cairo Demographic Center.
- G. Barsoum (2007), *Egypt labor market panel survey 2006: Report on methodology and data collection*, Economic Research Forum (ERF) Working Paper 0704.
- Ph. Courbage (2002), *New demographic scenarios in the Mediterranean Region*, site Web Ined (<http://www.ined.fr/>).
- G. Datt, D. Jolliffe and M.Sharma (1998), *A profile of poverty in Egypt: 1997*, FCND Discussion Paper N. 49, Washington, D.C.
- O. David, L. Eydoux, A. Ouallet et R. Sechet (2003), *Les familles monoparentales - Perspective internationale*, Dossier d'Etudes. Allocations Familiales, CNAF, n. 42.
- Economic and Social Commission for Western Asia (ESCWA) (2007), *The demographic profile of Arab countries. Ageing of rural populations*, United Nations, New York.
- Egypt's Pension Reform Plan (2006), (<http://www.muhamna.org/2006/>).
- H. El-Laithy (2001), *The gender dimensions of poverty in Egypt*, ERF Working Paper 0127, Cairo.
- H. El-Laithy and H. Kheir-El-Din (2006), *Growth, Distribution and Poverty in Egypt: An Assessment, 1990/91 - 2004/05*, Working Paper n.115, the Egyptian Center for Economic Studies.
- P. Fargues (2002), "La population de l'Égypte au XXI<sup>e</sup> siècle : une évolution déconcertante", in J.-C. Chasteland, J.-C. Chesnais (ed.), *La population du monde*, Cahiers de l'Ined, n° 149, Paris, Ined, p. 171-196.
- N. Fergany (1993), "Profils de la pauvreté et du chômage en Égypte au niveau des unités administratives", *Égypte/Monde arabe*, Première série, n. 12-13 (<http://ema.revues.org>).
- A. Galal (2003), Social expenditure and the poor in Egypt, ECES Working Paper n. 89 (<http://www.eces.org.eg>).
- H. Handoussa (ed.) (2008), *Egypt Human Development Report 2008. Choosing our Future: Towards a New Social Contract*, United Nations Development Programme.
- T. Locoh (2007), *Genre et sociétés en Afrique : implications pour le développement*, Les Cahiers de l'Ined, n° 160.
- D. Marotta and R.Yemtsov (2010), *Determinants of households income mobility and poverty dynamics in Egypt*, 5th IZA-World Bank conference on “Employment and Development”, Cape Town.



- Nations Unies (2005), *Living Arrangements of Older Persons Around the World*, N.U., DESA, New York.
- Nations Unies (2011), *World Population Prospects: the 2010 Revision* (<http://esa.un.org/>).
- M. Pilon et K. Vignikin (1996), "Stratégies face à la crise et changements dans les structures familiales", in J. Coussy et J. Vallin (éd.) *Crise et population en Afrique*, Paris, CEPED, p. 471-493.
- G. Pison (2009), "Le vieillissement démographique sera plus rapide au Sud qu'au Nord", *Population et Société*, 457, p. 1-4
- D. Tabutin et B. Schoumaker (2005), "La démographie du monde arabe et du Moyen-Orient des années 1950 aux années 2000. Synthèse des changements et bilan statistique", *Population*, 60 (5-6), p. 611-724.
- P.J. Thumerelle (2000), "Vieillesse et longue vie", *Espace, Populations Sociétés*. "Le vieillissement dans le monde", v.3, p. 363-378.
- C. Tichit (2005), *La monoparentalité en Afrique. Etude de cas en milieu urbain camerounais*, Communication au XXVe Congrès UIESP, Tours.
- UNFPA (2010), *Population Ageing. EGYPT*, United Nations Population Fund, (<http://egypt.unfpa.org>).
- C. Vandermeersch et E. Kouevidjin (2007), "La situation des personnes âgées de 55 ans et plus en milieu rural ivoirien et sénégalais", in Ph. Antoine (éd.) *Les relations intergénérationnelles en Afrique. Approche plurielle*, Paris, CEPED, p. 63-92.
- K. Vignikin (2007), "Famille et relations intergénérationnelles. Réflexions sur les évolutions en cours en Afrique", in Ph. Antoine (éd.) *Les relations intergénérationnelles en Afrique. Approche plurielle*, Paris, CEPED, p. 19-29.

# Les structures et les associations de soutien aux personnes âgées au Cameroun Enjeux et Défis

Moïse TAMEKEM NGOUTSOP

Université de Yaoundé I

Cameroun

## En guise d'introduction

Dans le paysage camerounais, la création des structures et associations de « *soutien aux personnes âgées* » est une réalité. Ces structures et associations sont le fait des politiques publiques et des initiatives privées. Au niveau des politiques publiques, le Ministère des Affaires sociales (MINAS) se présente comme le principal acteur dans le « *suivi et l'amélioration* » des conditions de vie des personnes âgées. Sur le plan des initiatives privées, on note des associations, des mutuelles, à l'instar des la MUPAC (Mutuelle des Personnes Agées du Cameroun) mise sur pied depuis quelques années par un groupe de personnes. Il est toutefois urgent de nourrir des interrogations, suite à des observations empiriques faites dans le contexte camerounais. En effet, en Afrique subsaharienne, les pays comme le Cameroun, pays qui portent encore les « *stigmates de l'Ajustement structurel* » (Aminata Diaw, 2010 :27), connaissent un exode rural massif des jeunes, et un retour vers les campagnes d'anciens fonctionnaires qui ont passé toute une carrière à redouter l'idée de la retraite. La conséquence très évidente est le vieillissement accru de la population rurale. Des observations faites dans « *L'Afrique des villages* » (Ela, 1982) montrent qu'elle est en majorité peuplée de personnes de troisième âge, et on y dénombre une forte proportion de vieilles femmes souvent veuves et chefs de ménage<sup>1</sup>. Or, dans un contexte où ces associations et ces structures de « *soutien aux personnes âgées* » se concentrent dans les villes peuplées essentiellement de jeunes, des « *questions sociologiques* » se font jour. Au-delà des objectifs avoués, quels sont les enjeux sous-jacents à l'adhésion dans ces associations ? Les vieillards confinés en grand nombre dans les zones rurales ont-ils les mêmes chances que leurs congénères citadins de bénéficier des services de ces structures publiques et privées de soutien aux personnes âgées ? Quelles réponses ces structures donnent-elles à la situation spécifique des vieilles femmes rurales qui sont majoritairement des veuves démunies ? Quels sont alors les défis qui interpellent ces acteurs institutionnels ? Voilà quelques questions urgentes et légitimes auxquelles la présente communication a tenté de trouver des réponses. L'analyse des données socio-anthropologiques, essentiellement qualitative, s'est inscrite dans une perspective sociocritique, et a examiné la problématique des enjeux qui sont sous-jacents à la création des structures de prise en charge des personnes âgées au Cameroun.

---

<sup>1</sup> Les résultats officiels du 3e Recensement Général de la Population au Cameroun (2005) révèlent que les femmes, majoritaires dans le pays (50,6%), le sont aussi en zones rurales où elles représentent 51,3% de la population. Ces résultats révèlent également que les personnes âgées (60 ans et plus), « sont particulièrement plus représentées en milieu rural qu'en milieu urbain : 6,5% en milieu rural contre 3,4% en milieu urbain ».

## I. Quelques données démographiques sur les personnes âgées au Cameroun

« Forte croissance démographique » ; « Accroissement rapide de la population » ; « Démographie galopante », etc. Telles sont des expressions qui, depuis quelques années, ponctuent à la fois les discours scientifiques et les déclarations politiques dans les pays du Sud, dès lors que ces discours et déclarations politiques se focalisent sur la population. En effet, qu'il s'agisse du scientifique ou du politicien, leurs points de vue respectifs se rapportent assez souvent à une sorte d'alarmisme qui se justifie selon eux par la nécessité d'une prise en compte des enjeux du futur, notamment en termes d'équilibre entre les ressources disponibles et les potentiels consommateurs.

Tels sont des discours globaux et très englobant qui tendent au Cameroun, à détourner l'attention des problèmes spécifiques que vivent les différentes catégories sociales, à l'instar des personnes âgées, au sein de la population. Avant de scruter ces problèmes ainsi que des tentatives de solutions, un aperçu sur la distribution géographique des personnes âgées au Cameroun serait édifiant.

### 1. Aperçu sur la distribution géographique des personnes âgées au Cameroun

Au Cameroun, les personnes âgées constituent une catégorie sociale, qui, minoritaire, intéressent le sociologue par leur distribution géographique dans l'espace. Suite aux observations conduites sur le terrain camerounais, il ressort que le lieu de résidence des personnes de troisième et de quatrième âge est principalement le milieu rural.

Selon les résultats officiels du dernier recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) réalisé au Cameroun en 2005, on observe des variations assez nettes dans la structure par âge de la population selon le milieu de résidence. Les chiffres suivants renseignent sur cette situation : Pour les personnes âgées de 60 ans et plus, le Cameroun compte 870 642 habitants, soit un poids démographique de 5,0 %. Pour les 60-79 ans, le Cameroun a 752 632 habitants, soit un poids démographique de 4,3 %. Pour les 80 ans et plus, 118 010 habitants soit un poids démographique de 0,7 %.

Pour ce qui est précisément du lieu de résidence, ces mêmes résultats sont assez expressifs. Le rapport stipule : « Les personnes âgées (60 ans et plus), qui représentent 5,0% de la population totale du pays, sont particulièrement plus représentées en milieu rural qu'en milieu urbain : 6,5% en milieu rural contre 3,4% en milieu urbain ». Il apparaît donc le milieu rural est le cadre ou le « biotope » par excellence où se construit le quotidien des personnes âgées du Cameroun. Une telle distribution géographique n'est pas le fait du hasard.

### 2. Brève explication d'une telle distribution

Plusieurs éléments permettent d'expliquer le vieillissement de la population rurale au Cameroun. En premier lieu vient l'exode massif des jeunes vers les villes pour des raisons de scolarité ou d'insertion socioprofessionnelle. En matière de scolarité, la création des lycées et collèges à cycles complets dans les campagnes est récente au Cameroun. Après l'obtention du Baccalauréat de l'enseignement secondaire, des centaines de jeunes migrent chacun vers l'une des villes universitaires sur les huit que compte le Cameroun. Leurs parents pour la plupart, restent au village, travaillent la terre pour nourrir leurs progénitures en ville.

Les raisons économiques concernent prioritairement les jeunes qui sont à la recherche d'un emploi salarié ou indépendant dans les villes. En effet, les milieux ruraux sont caractérisés entre autres par une réelle précarité au niveau des conditions de vie. Par rapport à la ville, les constructions sociales élaborées autour de la notion de « campagne », de « village »,

ne sont pas de nature à retenir les jeunes en milieu rural. C'est la ville qui est le symbole de la réussite sociale. Le village rappelle l'« échec », et plus tard la « mort ». Les ruraux sont généralement considérés comme ayant « échoué dans la vie », ou n'ayant pas pu tenir en ville. Les villages se dépeuplent de jeunes qui sont victimes de la préférence urbaine.

En second lieu, cette situation s'explique par le retour vers les campagnes d'anciens fonctionnaires ou d'anciens « débrouillards » qui désirent passer leurs vieux jours sur leurs terres au village. Cette dernière catégorie est constituée de personnes ayant généralement 60 ans et plus, l'âge officiel de la retraite étant de 60 ans au Cameroun.

Telles sont entre autres, et de façon très sommaire, quelques raisons qui renseignent sur le vieillissement de la population rurale au Cameroun. La question de la « prise en charge » ou du « soutien » aux personnes âgées se pose alors dans un contexte global de pauvreté financière. Pour atténuer les souffrances, la famille se présente comme la première sphère de soutien aux personnes âgées dans les campagnes camerounaises.

## II. Le soutien aux personnes âgées à travers les dynamiques familiales

### 1. Les solidarités intergénérationnelles

Si en Occident le troisième âge se vit souvent dans les maisons de retraite, la réalité est différente dans les pays africains subsahariens où les solidarités familiales et intergénérationnelles restent vivantes. S'occuper de son grand-père et/ou de sa grand-mère, que ceux-ci soient en ville ou en campagne, est une sorte de « devoir » pour les petits-enfants. Les suivants propos d'une jeune fille interrogée à Yaoundé sont assez illustratifs de cette situation :

*« Je pense qu'il est important de prendre soin de nos grands-parents. Ma mère m'a dit que quand j'étais bébé, c'est ma grand-mère qui l'a beaucoup aidé à m'élever. Aujourd'hui que je suis grande, alors que ma grand-mère est si fatiguée, je dois rester auprès d'elle pour veiller sur elle et lui rendre tous les services nécessaires. Je pense que c'est plus juste comme ça. Je ne peux pas accepter qu'on envoie ma grand-mère vivre dans un foyer comme ça se passe en Europe. Je ne veux pas qu'elle y aille pour vivre avec des personnes qu'elle ne connaît pas (...) »* (Marie, 18 ans, Yaoundé, Janvier 2011).

La grand-mère dont parle l'informatrice, assise juste à côté, déclare au sujet de sa petite-fille, avec le sourire aux lèvres : « *Vraiment elle est la moitié de mon cœur* ». Ces déclarations permettent de comprendre que dans le contexte camerounais, les solidarités familiales restent vivaces en matière de soutien aux personnes âgées. Il n'est pas rare de voir en milieu rural des ménages constitués par des individus de générations différentes : « *grand-père et petit-fils* » ; « *grand-mère et petits-fils* » ; « *grand-mère et petite-fille* », etc. Très peu de personnes de troisième âge désirent aller vivre en ville chez leurs enfants. Celles qui se retrouvent dans les villes, quittent souvent le milieu rural sous la contrainte de leurs enfants (résidants en ville), et n'y restent que pendant de courtes périodes de temps. Le petit-fils est souvent obligé de poursuivre ses études en milieu rural, pour pouvoir prendre soin de son grand-père et/ou de sa grand-mère aux heures extra-scolaires. En plus du soutien familial, les personnes du troisième âge se soutiennent mutuellement.

## 2. Un soutien mutuel et réciproque entre personnes âgées en milieu rural

En milieu rural, surtout à l'Ouest-Cameroun, des observations empiriques dévoilent des relations interindividuelles essentiellement « *communautaires* ». Ce sont des communautés dans lesquelles « *tout le monde est au courant de tout le monde* ». En plus des solidarités intergénérationnelles évoquées précédemment, se notent d'autres solidarités qui se nouent entre personnes âgées elles-mêmes. Dans un même village, les personnes de troisième âge, pour la plupart, se connaissent depuis leur enfance, et ont d'ailleurs passé plus de 50 ans de voisinage. C'est ce qui ressort des propos suivants d'un informateur :

*« Ici au village, nous les vieillards ; nous sommes mieux placés pour connaître nos problèmes spécifiques, et les résoudre entre nous. Si mon fils qui est en Europe m'envoie un peu d'argent, je sais que je ne peux pas manger tout seul. J'aide mon ami d'âge qui n'en a pas »* (Raphaël, 102 ans, Dschang, Décembre 2010).

Ils se soutiennent donc mutuellement dans la mesure du possible, dans un contexte de précarité financière généralisée. Une telle entraide entre personnes âgées ne saurait être perçue superficiellement. C'est en réalité une solidarité agissante solidement ancrée dans la culture du terroir, à telle enseigne que celui qui, pauvre ou riche, voudrait vivre replié sur soi-même, est considéré comme un déviant. Son intégration effective dans le groupe social passe par une reconnaissance et une acceptation des membres du groupe tout entier.

Interrogés sur l'état de leurs connaissances sur les structures chargées de leur encadrement, la réponse est tranchée :

*« Ceux d'entre nous qui avaient travaillé comme fonctionnaires et qui se reposent actuellement, vont souvent trois ou quatre fois par an en ville, à la caisse de prévoyance sociale, pour recevoir un peu d'argent donné par l'État. En ce qui me concerne, ce sont mes enfants vivant en ville qui s'occupent de moi. Donc, en dehors de l'État, il n'y a plus rien »*. (Jean, 70 ans, Dschang).

En substance, les personnes âgées dans les zones rurales ne sont pas informées de l'existence dans le pays d'une multitude de structures ou d'associations dont les objectifs se résument en la protection de leurs droits. Une telle méconnaissance des structures d'encadrement trouve son explication dans une absence d'informations et d'éducation des personnes âgées sur les dynamiques qui se déploient en leur faveur ou en leur nom. Par le biais d'observations directes du terrain, cette absence d'informations serait due à la localisation géographique de ces structures, qui se confinent principalement dans les villes.

## III. L'entrée en scène des dynamiques institutionnelles modernes

Dans le contexte camerounais, l'existence des solidarités familiales et intergénérationnelles n'épargne pourtant pas les vieillards de certains problèmes spécifiques liés à leur âge, à leur statut de « *retraité* », bref à leur principale caractéristique qui est celle de la « *dépendance* » à la société. Les personnes âgées sont donc des « *cas sociaux* » ; ils constituent une catégorie sociale autour de laquelle se déploient des dynamiques institutionnelles multiformes.

## 1. Les dynamiques gouvernementales : le MINAS

Au Cameroun, les enfants de la rue, les orphelins, les personnes handicapées (handicapés-moteurs, albinos, aveugles...), etc., auxquelles s'ajoutent les personnes âgées, constituent des catégories sociales concernées par ce qu'on appelle communément les « *affaires sociales* ». L'organigramme de l'État camerounais prévoit tout un ministère pour les Affaires sociales, le MINAS. C'est ce ministère qui est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de prévention et assistance sociale, protection sociale de l'individu, ainsi que de la mise en œuvre de la solidarité nationale. Il s'agit pour ce ministère de s'occuper prioritairement des couches sociales vulnérables<sup>2</sup>, sur la liste desquelles les personnes âgées.

L'examen de l'organigramme de ce ministère dévoile la présence d'une direction de la protection sociale des personnes handicapées et des personnes âgées. Cette direction comprend une sous-direction chargée spécifiquement des personnes âgées.

Placé sous l'autorité d'un sous-directeur, la sous-direction de la protection des personnes âgées est responsable entre autres, de la « *coordination des actions menées en faveur des personnes âgées* », de l'« *élaboration des normes relatives à la création et au fonctionnement des institutions sociales publiques ou privées pour personnes âgées* » ; du « *suivi et du contrôle des organisations et associations des personnes âgées* ». Cette sous-direction comprend deux services : celui de l'« *assistance et de l'appui à la reconversion des personnes âgées* », et celui de la « *protection et de la promotion des droits des personnes âgées* ». A côté de cette structure gouvernementale, on note l'existence de plusieurs initiatives privées de soutien aux personnes âgées.

## 2. Les initiatives privées : état des lieux

En matière de protection des personnes du troisième âge au Cameroun, les initiatives privées font partie de ce qu'on appelle les « *œuvres sociales privées* ». Les conditions de création et de fonctionnement de ces Œuvres Sociales Privées ont été fixées par un décret présidentiel<sup>3</sup>.

Sur le terrain au Cameroun ces œuvres sociales privées sont constituées d'associations, des structures d'encadrement des personnes âgées, ainsi que des ONG internationales qui incluent dans leurs objectifs divers une rubrique consacrée aux personnes âgées. Pour avoir une idée de l'état des lieux en termes de nombre de structures et d'associations, le service de coordination qui se trouve au MINAS serait normalement à même de fournir ce nombre avec exactitude. Cependant, à l'issue des entretiens conduits dans ces services, le chercheur n'est pas à mesure de produire le nombre exact de ces structures et associations. Selon le responsable chargé (à juste titre) du suivi et du contrôle des organisations et associations des personnes âgées,

*« Il est difficile de donner le nombre exact des structures ou associations qui travaillent en faveur du troisième âge. Je ne peux même pas vous donner un chiffre approximatif. Nous avons lancé un recensement en 2008, et nous n'avons pas encore les résultats. Mais ce que je sais, c'est qu'il en existe beaucoup au Cameroun »* (Entretien du 31 Janvier 2011 à Yaoundé).

---

<sup>2</sup> Décret N° 2005/160 du 25 Mai 2005 portant organisation du Ministère des Affaires Sociales.

<sup>3</sup> Décret N° 77/495 du 07 Décembre 1977 fixant les conditions de création et de fonctionnement des Œuvres sociales Privées.

Une telle discordance entre les déclarations du responsable et les textes ministériels traduit davantage l'ambivalence ou les insuffisances d'une bureaucratie déconnectée des réalités sociales. Dans un tel contexte, le phénomène bureaucratique va au-delà des lenteurs administratives habituelles pour présenter le bureaucrate confiné dans son seul bureau, mal informé des réalités sociales qui l'interpellent du dehors. Entre les discours et les faits réels, le fossé est toujours très grand. Comment comprendre que ceux et celles chargés du suivi des associations ne soient pas en mesure d'en fournir le nombre exact ? La question reste entière.

Il est néanmoins impossible de ne pas se rendre compte de l'existence de « *grandes associations* » présentes sur le sol camerounais, et qui ont d'ailleurs déjà acquis une envergure internationale. La MUPAC (Mutuelle des Personnes Agées du Cameroun) fait partie de celles-là. Elle a son siège à Douala, capitale économique du Cameroun. La présidente de la MUPAC occupe actuellement le poste de Trésorière Générale de la F.I.A.P.A, la Fédération Internationale des Associations des Personnes Agées, dont le siège se trouve en France.

Au Cameroun on note également les actions menées par des ONG internationales, à l'instar de « *Help Age International* ». Il s'agit d'un réseau global d'organisations déterminées à promouvoir le bien-être des personnes âgées des deux sexes. Leur mission est de travailler avec et pour les personnes âgées défavorisées dans le monde entier pour atteindre une amélioration durable dans la qualité de leur vie.

Qu'il s'agisse des initiatives privées ou des dynamiques gouvernementales, la constance sociologique est qu'elles se déploient en milieux urbains pour la plupart. Leurs interventions en milieu rural ne sont que sporadiques, sinon inexistantes. Si le MINAS par exemple dispose des Centres sociaux répartis dans les délégations régionales de ce ministère, ces centres sociaux y sont toujours implantés dans les villes, sièges des institutions, chefs-lieux des départements ou des arrondissements.

Pour ce qui est des associations, il s'agit en réalité des groupes de personnes qui se mettent ensemble pour rechercher un bien-être collectif. Les observations ont montré que ces groupes se construisent le plus souvent dans les villes, et bénéficient souvent des subventions diverses de l'État, dès lors qu'elles remplissent un certain nombre de conditions. Le confinement de ces différentes dynamiques publiques et privées dans les villes soulève la question des enjeux souterrains liés à ces actions, ainsi que celle des défis qui les interpellent.

#### IV. La « *prise en charge* » des personnes âgées en question : enjeux et défis

L'une des tâches les plus urgentes qui interpelle la sociologie aujourd'hui, quelque soit le sujet abordé, est celle d'analyser les rapports de pouvoir qui structurent les relations ville-campagne dans le champ sociopolitique. Sur ce plan notamment, il est facile aujourd'hui de noter ou de remarquer une sorte de « *violence symbolique* » ou de « *domination* » (Bourdieu, 1998) que les villes exercent sur les campagnes. En effet, la ville, siège des institutions politiques, « *lieu de pouvoir* » selon Ela (1995 :154), est aussi et surtout considérée comme le lieu de l'intelligentsia, le milieu des « *gens qui ont réussi* », de telle sorte que la migration-retour ville-campagne est souvent considérée comme un échec total. Il en est de même pour des séjours en zones rurales. Les citadins habitués à la ville ne supportent pas des séjours prolongés en zone rurale, fussent-ils des personnes travaillant pour le « *développement*

*rural* »<sup>4</sup>. C'est sur ce socle que se pose la question de la prise en charge des personnes âgées qui peuplent les campagnes camerounaises. Plusieurs enjeux et défis entourent cette question.

## **1. Les enjeux souterrains à la création et au fonctionnement des structures et associations des personnes âgées au Cameroun**

Les populations des pays d'Afrique Sub-saharienne dans leur majorité, expérimentent la pauvreté au quotidien. Ce fait se vérifie tant en milieu rural qu'en milieu urbain. C'est une minorité qui dispose de plus de 80% de ressources disponibles. Cette répartition inégale des ressources contraint les camerounais défavorisés à déployer des stratégies plurielles pour éviter les ravages de la pauvreté. Dans un contexte où les diplômés de l'enseignement supérieur ont du mal à trouver un emploi rémunérateur, ils se concentrent désormais sur des « *pistes* » qui peuvent leur ouvrir de nouveaux horizons. Pendant que les uns se consacrent au petit commerce, les autres élaborent de stratagèmes pour « *profiter* » de l'État, ou pour attirer positivement les organismes internationaux « *de développement* ». Le concept de « *développement* », allié à celui de « *projet* », devient le maître-mot qui légitime des initiatives multiples sur le terrain, en faveur de certaines « *couches sociales défavorisées* », et ce, avec le soutien des grands « *développeurs* » nationaux et internationaux.

Dès que ces anciens diplômés savent que tel projet de développement pertinent sur le fond et la forme peut être financé par tel organisme international de développement, ils se hâtent de se mettre ensemble, de constituer des Groupes d'Initiatives Communes (les GIC), et se concertent pour trouver un label humanitaire qui va légitimer leur projet, qui va séduire le bailleur de fonds et favoriser l'acceptabilité du projet par ce dernier.

Les enfants de la rue, les filles-mères, les adolescents, les handicapés, les personnes vivant avec le VIH-Sida, ... ainsi que les personnes âgées, sont autant de « *cibles* » vers lesquelles ces projets de développement sont dirigés. Ils sont donc les potentiels bénéficiaires de ces initiatives philanthropiques. Dans un contexte social délétère où la crise économique touche la majorité de personnes dans la population active, il devient urgent de s'interroger réellement sur les motivations intrinsèques de l'élan humanitaire (ou humaniste) des personnes qui ne peuvent que subsister au quotidien. En un mot, l'un des enjeux souterrains qui préside à la création des associations ou des structures « *en faveur des personnes âgées* », et un enjeu financier.

Les promoteurs des ces structures, le plus souvent, évoluent dans un contexte où « *chacun se cherche* », pour emprunter une terminologie employée par ces acteurs compétents. En réalité, lorsque ces initiateurs parviennent à construire un partenariat avec de grands « *financeurs* » locaux et étrangers, lorsqu'ils légitiment une collecte de fonds pour les « *nécessiteux* », il devient évident que l'enjeu financier qui couve en-dessous des ces actions est réel. Ils deviennent des véritables « *courtiers en développement* ». Les personnes âgées en question deviennent en effet des paravents, des vitrines qui servent d'appât aux multiples fonds escomptés. L'indicateur pertinent de cet état de chose est un enrichissement parfois visible (grosses voitures ...) des promoteurs, qui est la résultante d'une gestion opaque des fonds engrangés. Le plus souvent, suite à des observations empiriques, le bureau exécutif de ces associations « *à but non lucratif* » est constitué par les membres d'une même famille : le chef de famille est président, la mère trésorière, les enfants et les oncles des chargés de la

---

<sup>4</sup> Malgré l'existence d'un ministère chargé du « *Développement rural* », les campagnes continuent de subir au quotidien des exclusions diverses. La notion de « *Développement rural* » dans le contexte actuel semble relever du mythe. Les projets dits « *de développement* » se sont presque soldés par des échecs en milieu rural.



coopération, etc. En outre, il n'est pas rare de trouver dans la société, de structures fictives, qui ont un statut légal sur les papiers, mais qui n'existent pas réellement sur le terrain.

En plus de l'enjeu financier, il y a un enjeu de prestige. Être membre d'une association dans laquelle on peut retrouver certaines entités influentes du pays, c'est se hisser au sommet de l'échelle sociale. Les dirigeants de la MUPAC par exemple, ne cachent pas leur souhait de voir le Président de la République du Cameroun, « *personne âgée* », venir s'inscrire à la MUPAC, avec les autres membres du sérail gouvernemental du même âge. Il est sans doute facile de comprendre les motivations profondes d'un tel souhait, exprimé dans les antennes de télévision.

Les enjeux politiques ne sont pas en reste. En effet, ces structures et associations sont souvent des plates-formes investies par des hommes politiques qui sont à la conquête d'une visibilité sociale à l'approche des échéances électorales. Tel candidat à la députation ou à la mairie a « *offert un don en médicaments et en produits de première nécessité, d'une valeur d'un million de Fcfa, à l'association X qui œuvre depuis trois ans pour le bien-être quotidien des personnes âgées dans l'arrondissement Y* ». Les cérémonies officielles de remises de ces dons sont toujours filmées par les médias convoqués pour la cause, et présentées au journal télévisé.

Au regard de ce qui précède, le constat est clair : les couches sociales dites défavorisées à l'instar des personnes de troisième âge en situation de pauvreté, sont instrumentalisées par des tiers, ou plutôt instrumentalisent eux-mêmes leur propre statut de personnes âgées, pour chercher à triompher de la précarité qui est quotidienne.

Il apparaît de façon indubitable que les sociétés fonctionnent en réalité sous le poids des contre-valeurs. Les normes, les règles établies, ne sont qu'assez superficielles et n'ont pas d'emprise réelle sur la dynamique souterraine et révélatrice du système social. A l'intérieur de la société officielle, il y a presque toujours une « *contre-société* » qui s'édifie avec l'aide des acteurs sociaux compétents. Ceux-ci, selon Balandier (1986 :63), « *détiennent le pouvoir d'agir sur le système social, de le manipuler, et en conséquence de contribuer de manière permanente à sa définition* ». En substance, les sociétés humaines, selon Balandier, ne sont jamais ce qu'elles paraissent être. Face aux pressions du système social, les chômeurs ou les sans emplois, qui sont eux aussi des « *acteurs à part entière* » (Crozier, et Friedberg ; 1977 :29), façonnent au quotidien des ruses diverses pour échapper non seulement au contrôle social, mais aussi et surtout pour éviter les formes brutales de la conjoncture économique.

La compréhension et l'élucidation (non exhaustive ici) des enjeux souterrains aux dynamiques institutionnelles de prise en charge des personnes âgées au Cameroun, appelle également un bref examen des défis qui interpellent les différents acteurs.

## 2. Au-delà des enjeux, bref examen des défis

Au regard de tout ce qui précède, le tout premier défi qui interpelle les différents acteurs de cette dynamique, est celui de la reconsidération ou de la refondation du type de rapport qui existe entre la ville et la campagne dans les pays d'Afrique sub-saharienne. Pendant longtemps, les milieux ruraux ont été considérés comme des espaces de pauvreté. Mais qu'est-ce que la pauvreté ? La pauvreté n'est pas seulement le seuil en dessous duquel le minimum vital n'est pas assuré. Le pauvre n'est pas seulement celui dont le niveau de vie est nettement en dessous de celui de la société où il vit. Il est aussi celui dont l'instruction est faible, l'accès au pouvoir impossible, les relations sociales chargées d'anomalies. Ces

caractéristiques sont celles des centaines de personnes âgées qui peuplent les campagnes camerounaises.

Si ce type de pauvreté (intellectuelle) se rencontre aussi en ville, il est fort pertinent de remarquer que dans les campagnes, cette « *pauvreté* » des ruraux est plutôt instrumentalisée par une certaine élite urbaine, à la quête et à la conservation du pouvoir et du bien-être. Une telle situation appelle l'humanisme des promoteurs des personnes âgées, qui doivent régulièrement quitter la ville pour investir réellement le milieu rural afin de toucher le plus grand nombre qui s'y trouve.

Un autre défi est celui de la gouvernance étatique. Le Programme National de Gouvernance (PNG) a été mis sur pied depuis quelques années au Cameroun. Les dynamiques multiformes qui se déploient autour des personnes âgées au Cameroun bénéficieraient du regard régulateur de ce programme.

## Conclusion

Une revue de la littérature sur la présente thématique montre que les travaux sur la démographie africaine se sont très peu intéressés à l'intensité et aux problèmes spécifiques du troisième âge (Nzita Kikhela, 2002 : 84). Le présent travail visait premièrement à participer au débat scientifique actuel sur la situation des personnes âgées en Afrique. L'histoire de l'Homme montre que ce sont les générations qui scandent, chacune à sa façon, le rythme de progression de la société. Ce travail a donc constitué une petite et modeste contribution à la « *sociologie des générations* » (Attias-Donfut, 1988) appelée à se construire en contexte africain. Il s'est agi de jauger la maturité des systèmes institutionnalisés de protection sociale, qui restent assez rares dans les pays d'Afrique subsaharienne (Vandermeersch, 2002 : 322), pays dans lesquels les sociétés rurales surtout tendent progressivement à devenir des « *sociétés âgées* ». L'examen de la problématique de la prise en charge ou du soutien aux personnes âgées en contexte camerounais, a dévoilé les caractéristiques d'une « *société aux repères ambigus* » (Zambo Belinga, 2003), dans laquelle la crise économique constitue un levain favorable aux pratiques souterraines de toutes sortes. Une vision très optimiste de cette situation essaierait d'établir une équivalence entre la « *partie à moitié vide* » et celle « *à moitié pleine* » du verre. Mais, il est fort pertinent de remarquer qu'en contexte camerounais, la partie vide du verre ne constitue pas l'équivalent de la partie pleine ; elle est beaucoup plus importante. Logiquement, « *comme tout homme, le sociologue doit choisir son camp* » (Ziegler, 1981), notamment celui de ceux qui, à l'instar des personnes âgées du Cameroun dans leur majorité, n'ont pas le pouvoir de prendre la parole et de se faire entendre dans la société. En définitive, une telle étude de la relation ville-campagne dans le contexte africain, en se situant dans une perspective sociocritique, met au jour des dynamiques urbaines et rurales qui renseignent amplement sur les « *convulsions* » d'une société en effervescence, mieux, sur « *les mythes et les délires d'une société en crise* » (Nga Ndong, 1993).

## Références bibliographiques

- Aminata Diaw, C., 2010- « De la responsabilité des élites », in Adebayo Olukoshi, Ouedraogo, J.B., Ebrima Sall, (Sous la Dir.), *Afrique : Réaffirmation de notre engagement*, Dakar, CODESRIA.
- Attias-Donfut, C., 1988- *Sociologie des générations : l’empreinte du temps*, Paris, PUF.
- Balandier, G. : 1986 – *Sens et puissance : Les dynamiques sociales*, Paris, PUF.
- Bourdieu, P., 1998, *La Domination masculine*, Paris, Seuil.
- Bienschker, T. et Al., *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*,
- Crozier, M. et Friedberg, H.: 1977 – *L’Acteur et le système*, Paris, Seuil.
- Ela, J.- M., 1982- *L’Afrique des villages*, Paris, Karthala.
- Ela, J.- M., 1995- *Innovations sociales et renaissance de l’Afrique noire. Les défis du « monde d’en bas »*, Paris, L’Harmattan.
- République du Cameroun, Décret N° 2005/160 du 25 Mai 2005 portant organisation du Ministère des Affaires Sociales.
- République du Cameroun, Décret N° 77/495 du 07 Décembre 1977 fixant les conditions de création et de fonctionnement des Œuvres sociales Privées.
- Nga Ndong, V.: 1993 – *Les Media au Cameroun. (Mythes et délires d’une société en crise)*, Paris, L’Harmattan.
- Nzita Kikhela, P. D., 2002- « Le vieillissement dans les politiques de population en Afrique subsaharienne », in Gendraux, F., Tabutin, D., Poupard, M., (Sous la Dir.), *Jeunesse, vieillesse, démographie et sociétés*, Louvain-la-Neuve, L’Harmattan, pp. 83-97.
- Vandermeersch, C., 2002- « La prise en charge des vieux jours dans le village de Montezo en Côte d’Ivoire (2000) », in Gendraux, F., Tabutin, D., Poupard, M., (Sous la Dir.), *Jeunesses, vieillesse, démographies et sociétés*, Louvain-la-Neuve, L’Harmattan, pp.321-335.
- Zambo Belinga, J.-M. : 2003- « Une société aux repères ambigus », in *L’Anthropologue Africain*, Vol.10, n°1, Pp. 23-37.
- Ziegler, J. : 1981- *Retournez les fusils : manuel de sociologie d’opposition*, Paris, Seuil.

# Les personnes âgées au Maroc

## Des aidants ou des aidées

**Ali EL YOUBI**  
Maroc

### Résumé

Les ménages marocains comptent de plus en plus de personnes âgées parmi leurs membres entraînant une augmentation de la densité des personnes âgées dans les ménages avec personnes âgées.

Suite à des changements sociaux et économiques, la famille marocaine a été contrainte à connaître des modifications dans sa structure et aussi dans son rôle, mettant en difficulté la solidarité intergénérationnelle, d'une façon générale et envers les personnes âgées en particulier.

Aussi , et malgré le phénomène de nucléarisation, la famille marocaine est à présent acculée à servir de refuge à des membres de la famille ne disposant pas de ressources les aidant à se séparer de leur famille, faisant persévérer, malgré elle, le modèle de famille élargie. Phénomène accentué avec la persévérance du chômage touchant aussi bien les jeunes que les adultes.

Devant cette situation, nous nous sommes demandés : Qui cohabite avec qui ? Qui prend en charge l'autre ? Est-ce les personnes âgées ou l'inverse ?

Surement les deux phénomènes existent et même coexistent, mais quelles sont les raisons d'appartenir à un ménage avec personne âgée ou pas? Ces raisons changent-elles avec les structures familiales, avec le milieu de résidence, avec le genre, avec l'activité, la profession, ou autres... ?